

RAPPORT FINANCIER EXERCICE 2015

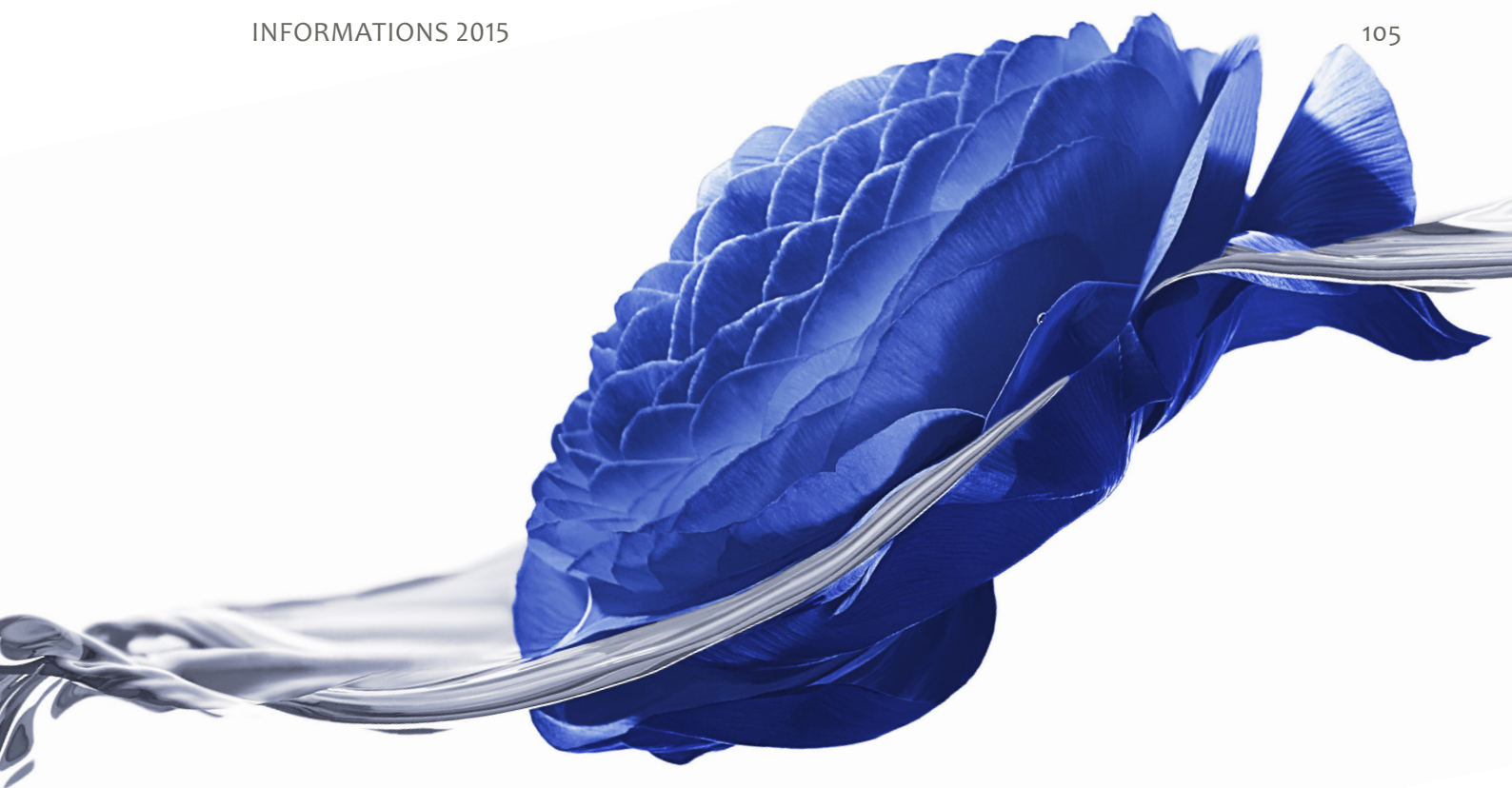
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015



ROBERTET

S O M M A I R E

RAPPORT DE GESTION	3
COMPTES CONSOLIDÉS	16
COMPTES SOCIAUX	60
RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE CONTRÔLE INTERNE	84
ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2015	90
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	92
LE GROUPE ROBERTET	104
INFORMATIONS 2015	105



RAPPORT DE GESTION

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015



ROBERTET

RAPPORT DE GESTION 2015

Au cours de l'exercice 2015, Robertet a poursuivi sa stratégie de développement essentielle, pour sa pérennité, tout en demeurant dans son core business et appliquant historiquement une politique de gestion prudente assurant au Groupe une très bonne solidité financière.

Le groupe Robertet a, en tout premier lieu conforté ses efforts pour accroître sa position de leader dans le domaine des Produits Aromatiques Naturels.

Ses usines en Turquie , en Bulgarie , en Afrique du sud mais également à Madagascar et en Nouvelle Calédonie sont dans la droite ligne et autant d'atouts pour sa démarche dénommée « Seed To Scent » qui a pour but de garantir à ses clients des produits Naturels avec une totale maîtrise de l'ensemble des étapes de la chaîne depuis leur origine jusqu'à l'utilisation finale à des fins aromatiques .

Par ailleurs , Robertet a poursuivi sa stratégie de diversification ciblée dans le cadre de Robertet Health and Beauty , qui inclue principalement des actifs cosmétiques repris de la société Hitex , Filiale à 50% , mais également une gamme d'aromac cosmétiques et quelques produits spécifiques fruits de la Recherche de Charabot .

D'autres projets dans ce domaine sont en cours ou en réflexion. Ils pourraient se traduire par une ou plusieurs acquisitions de sociétés disposant d'un portefeuille d'actifs intéressants, ceci en privilégiant une croissance organique sur la base des connaissances accumulées par le Groupe.

Le développement sur certaines zones géographiques a été poursuivi. La nouvelle implantation industrielle à Singapour est pleinement opérationnelle pour la Division Parfumerie, avec pour vocation d'apporter un service de plus grande proximité pour les pays d'Asie du sud-est.

Cela s'accompagne par une meilleure optimisation des forces avec les équipes de Charabot.

Robertet accélère aussi sa croissance en Inde. Elle est en négociation finale pour rendre opérationnelle l'acquisition d'une société indienne réputée en Parfumerie en partenariat avec des entrepreneurs locaux dans une première étape.

La mise de fonds initiale sera de 7 millions d'euros pour disposer de la majorité dans l'ensemble constitué.

La période actuelle est donc très riche en projets mais tout ceci ne peut être accompli que sur la base d'une assise solide sur les principaux marchés mondiaux que sont l'Europe et les Etats Unis où sont localisés les principaux actifs de Robertet , sa R & D et son management . Les principaux clients y ont, en général leur centre de décision, avec lesquels, le Groupe doit communiquer et travailler en intense collaboration.

Dans cet environnement, Robertet a obtenu de bons résultats. Son chiffre d'affaires a atteint les 435 millions d'euros en 2015, en hausse de 11,6%. La fermeté du dollar a eu un effet positif. A taux de change et structure constants, cette croissance serait de 7,5%.

Par Division, cette évolution est équilibrée, les Matières Premières sont en hausse de 13,9%, les Compositions de Parfumerie de 12,2% et les Aromes Alimentaires de 9%.

Par zone géographique, l'Europe demeure prépondérante avec 40% du CA consolidé, les Etats Unis 30%, l'Asie 16%, l'Amérique Latine 8% et le Moyen Orient / Afrique 6%

Les performances des entités opérationnelles sont les suivantes :

ROBERTET GRASSE

Société détenant les participations dans toutes les filiales et qui en contrôle la gestion, elle est également le principal centre de ressources sur le plan industriel ainsi que pour la Recherche.

Son chiffre d'affaires s'est établi à 157,1 millions d'euros en augmentation de 13,6% avec une part export de plus de 60%. Cette performance est particulièrement satisfaisante, alors qu'une grande partie de son activité se déroule sur des marchés matures.

La Division Matières Premières est très positive avec une croissance de 20,6%, les Aromes progressent de 9,6% et la Parfumerie de 5,8%.

Les comptes sociaux sont d'excellent niveau pour une société de ce type, grâce à la bonne maîtrise de ses coûts et malgré le fait qu'une très grande partie des investissements du Groupe soit portée par elle.

Son bénéfice net retraité est de 7,1% du chiffre d'affaires et en progression de 17%.

CHARABOT

Ses performances sont bonnes. Elle apporte une contribution majeure à Robertet sur certaines zones géographiques, comme l'Asie du Sud et du Nord et participe fortement aux progrès de la Division Matières Premières et en Aromes Alimentaires dans des domaines spécifiques.

Le rapprochement des sociétés grassoises se poursuit dans un objectif constant de préserver les acquis positifs des deux entités, de privilégier les complémentarités et de rechercher les bonnes synergies entre elles. Des prochaines étapes sont programmées dans les deux ans qui viennent toujours dans le même état d'esprit.

EUROPE

ROBERTET ANGLETERRE a encore amélioré ses positions sur son marché domestique notamment dans la Parfumerie, en confortant encore son niveau de rentabilité.

Son action en Afrique Anglophone sert de base à la présence de Robertet sur des marchés en croissance qui sont un objectif important du Groupe même si la situation économique et financière de la plupart de ces pays est actuellement difficile ce qui bride sensiblement la marche et le développement des affaires .

ROBERTET ESPAGNE poursuit sa progression sur un pays en nette reprise notamment pour la Division Parfumerie.

ROBERTET SUISSE est en hausse de 5% s'appuyant sur une saine situation financière.

ROBERTET ALLEMAGNE a fait l'objet d'investissements commerciaux importants dont il est attendu des résultats rapides.

SAPAD, société spécialisée dans les produits provenant de l'agriculture biologique, est en bonne croissance de chiffre d'affaires (+ 14%) et de résultats financiers. Sa contribution à la progression du développement et des ventes de Matières Premières Robertet est très significative.

HITEX, société détenue à 50% avec le groupe Codif et spécialisée dans les techniques d'extraction au CO₂ supercritique apporte indéniablement un complément important dans la palette de produits et de compétences de Robertet.

Ses résultats financiers sont très bons grâce à une excellente maîtrise de sa gestion.

ETATS UNIS

Le chiffre d'affaires consolidé des filiales américaines représente 30% de celui du Groupe.

Elles ont été, par le passé, les grands vecteurs du développement international de Robertet pour ses trois divisions et tout particulièrement la Division Aromes.

Hormis la valorisation du dollar, une recherche de nouvelle croissance est nécessaire ce qui donne lieu à des changements importants en terme d'investissements et d'équipe tout en demeurant dans la continuité de ce qui a fait le succès du Groupe aux Etats Unis et en ayant pour objectif l'amélioration de la synergie au sein du Groupe dans sa globalité.

ROBERTET INC a, dans cet esprit, réorienté partiellement son activité vers des produits différents mais dans la stricte compétence de Robertet. Son chiffre d'affaires, en dollar, est en croissance de 13,5% en ligne avec ses objectifs.

ROBERTET FRAGRANCES présente un chiffre d'affaires stable qui recouvre d'excellentes performances en Parfumerie fine à New York, poussant à l'optimisme.

Par contre, il est essentiel de reprendre une croissance sur d'autres produits et d'autres marchés permettant de mieux tirer partie de son outil industriel de grande capacité.

La société contribue de manière importante et bénéfique aux efforts commerciaux à l'international opérant dans un pays où se retrouvent de nombreux centres de décision des principaux Groupes américains dont les retombées sont très fréquemment dans d'autres pays du globe.

Ceci explique que l'exploitation de la société soit en pertes.

ROBERTET FLAVORS demeure une société phare du Groupe et l'entité principale de la Division Aromes au niveau mondial.

Son positionnement remarquable auprès des grands groupes alimentaires américains en est la cause principale.

Elle opère principalement dans le domaine des boissons sur la base de sa compétence reconnue dans les produits aromatiques naturels.

Son chiffre d'affaires a été de 107 millions de dollars en 2015, enregistrant une croissance soutenue de 7%.

Sa contribution dans le bénéfice consolidé est historiquement élevée (28% en 2015).

De plus, la société a une contribution essentielle à la croissance mondiale de la Division.

AMERIQUE LATINE

Robertet y dispose de quatre filiales, au Mexique, en Argentine, au Brésil et tout récemment en Colombie, illustrant l'intérêt de Robertet pour cette zone.

ROBERTET MEXIQUE a obtenu de bons résultats avec des ventes en croissance de 18%, comparable à l'évolution de ces dernières années. Sa rentabilité est aussi très positive.

ROBERTET ARGENTINE est dans un environnement de perpétuelle crise économique engendrant des difficultés opérationnelles au quotidien souvent causés par des réglementations locales défavorables à l'activité industrielle. Ses résultats sont, malgré tout, de bonne facture et le Groupe est confiant sur ses perspectives d'avenir.

ROBERTET BRÉSIL évolue dans un pays stratégique pour de nombreux clients internationaux, souvent américains et offre de nombreuses potentialités en Aromes et en Parfumerie.

La croissance de la filiale a été particulièrement solide en 2015. Malgré les difficultés actuelles du Brésil, l'activité demeure très forte et profitable, la société affichant d'excellents résultats financiers.

Les entités Robertet de cette zone ont contribué en 2015 pour 16% du bénéfice consolidé mondial du Groupe ce qui est tout à fait positif.

ASIE

Robertet a poursuivi ses investissements dans cette zone prioritaire.

La Chine dispose d'une implantation industrielle et commerciale de grande capacité qui lui permet d'enchaîner depuis quelques années des croissances supérieures à 15% notamment en Parfumerie.

L'Inde est également en progression qui devrait s'accroître grâce au projet d'acquisition, nommé ci-dessus, sur un marché en croissance.

L'implantation à Singapour, pleinement opérationnelle sert de base à mieux servir et nous développer dans ce centre économique de l'Asie du Sud Est.

Le Japon bénéficie d'une implantation ancienne, fondue dans la culture locale.

La volonté du Groupe de dépasser les 20% de son CA en Asie est réitérée et réalisable.

RESULTATS CONSOLIDES

L'année 2015 aura été un bon exercice pour Robertet.

Son chiffre d'affaires de 435 millions d'euros est en croissance de 11,6% et lui permet, non seulement de compenser les éléments exceptionnels positifs qui avaient été enregistrés dans les comptes de 2014, mais également de réaliser une solide croissance de ses résultats. Le bénéfice net consolidé ressort donc à 36,2 millions d'euros en croissance de 23,4%.

L'effet de change sur la conversion des résultats est positif puisqu'à taux constant, ce bénéfice net serait en croissance de 19,8%.

L'EBITDA se monte à 66,2 millions d'euros contre 54,5 million l'année dernière.

Les filiales établies en Europe réalisent 54% du bénéfice global, celles d'Amérique Latine 16% et des Etat-Unis 27% (soit en les additionnant, la quasi-totalité des bénéfices).

Cette hausse des résultats s'est accompagnée d'un renforcement de la situation financière du Groupe pratiquement pas endetté et avec une bonne situation de trésorerie.

Sur la base de la situation globale, le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée Générale du 8 juin 2016, la distribution d'un dividende de 4 euros par titre contre 3,3 sur 2014 en augmentation de 21%.

PERSPECTIVE 2016

Le chiffre d'affaires à fin mars 2016 est en nette progression.

Il s'est établi à 120 millions d'euros en hausse de 13%, grâce à l'excellent premier trimestre des sociétés françaises Robertet et Charabot Grasse sans qu'il y ait de facteur monétaire notable.

L'année 2016 sera également marquée par l'amorce de forts investissements de croissance que lui permet sa situation financière.

Une première approche budgétaire donnerait, à paramètres constants une croissance du chiffre d'affaires de 7% ce qui peut être considéré comme un bon objectif après deux années de croissance significative.

PRINCIPAUX INDICATEURS en milliers d'euros

	2015	2014	variation
Chiffre d'affaires	435 324	390 055	+11,6%
Excédent brut d'exploitation (Ebitda)	66 272	54 487	+21,6%
Résultat courant	50 018	40 698	+22,9%
Résultat net (part du Groupe)	35 979	29 059	+23,8%
Capitaux propres part du groupe	311 818	273 504	+14,0%
Trésorerie courante nette (*)	-19 338	-23 150	-16,5%
Actifs courants - Passifs courants	191 377	146 250	+30,9%

(*) Trésorerie nette = trésorerie et équivalents de trésorerie + autres actifs financiers courants – dettes financières

Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

A notre connaissance, il n'est survenu aucun événement depuis la date de clôture des comptes susceptible d'avoir une influence significative sur l'activité, la situation financière, les résultats et le patrimoine du Groupe.

Recherche et développement

La société consacre de façon permanente environ 8 % de son chiffre d'affaires aux actions de recherche, création et développement.

La société mère a bénéficié en 2015 de 1 163 000 euros au titre du Crédit d'impôt recherche.

FACTEURS DE RISQUES

Le comité d'audit a mis en place une cartographie des risques potentiels encourus par l'entreprise qui est revue chaque année.

Les risques pouvant avoir des conséquences sensibles sur la bonne marche du Groupe ou nécessitant des actions spécifiques sont principalement les suivants :

RISQUES LIÉS AU SECTEUR D'ACTIVITÉ DU GROUPE

Approvisionnements

Un certain nombre de matières premières, limité, ont des sources d'approvisionnement difficilement diversifiables, pouvant engendrer des tensions sur les prix ou les quantités disponibles.

La Direction des Achats s'attache à mettre en place des contrats d'approvisionnement avec les producteurs afin de maîtriser les prix et fiabiliser les quantités et à chercher à diversifier au maximum ses sources.

Le Groupe a par ailleurs noué des partenariats long terme avec des producteurs locaux de matières premières sensibles dans une démarche de développement durable et de maîtrise de la qualité des produits, des quantités produites et de leur prix.

Règlementation

Dans un environnement législatif de plus en plus contraignant, notamment au niveau de l'UE, le Groupe doit chaque année renforcer ses moyens, humains essentiellement, pour satisfaire aux contraintes imposées à la profession tant en terme de traçabilité, que de recherche ou mise au point de nouveaux produits devant se substituer à ceux devenus proscrits.

Également, le règlement REACH qui impose un nouveau système d'enregistrement, d'évaluation et d'autorisation des substances chimiques demandant aux fabricants, aux importateurs et aux utilisateurs en aval de veiller à fabriquer, mettre sur le marché ou utiliser des substances qui n'ont pas d'effets nocifs pour la santé humaine et l'environnement induit lui aussi la mise en place de moyens de plus en plus conséquents et pourrait éventuellement occasionner des ruptures d'approvisionnement pour des produits non enregistrés.

RISQUES LIÉS AUX RESSOURCES HUMAINES

Robertet a pour politique de laisser aux filiales et à leurs dirigeants une grande autonomie dans la mise en œuvre des décisions du Groupe. Ces dirigeants étant par ailleurs en place, pour la plupart, depuis des décennies ils sont devenus au sein de ces entités ce qu'il convient d'appeler des hommes clef dont la vacance subite pourrait être préjudiciable aux filiales en question.

S'agissant des remplacements programmés, ceux-ci sont suffisamment anticipés pour que le passage de relais se fasse dans les meilleures conditions et pour que le successeur du partant soit complètement opérationnel le moment venu.

RISQUES FINANCIERS

Risque de change

Une part prépondérante des ventes du groupe est réalisée dans des monnaies autres que l'euro telles que le dollar US, la livre sterling, le yen, le réal, et le peso mexicain ou argentin. Ces ventes en devises sont réalisées principalement par les filiales du Groupe dans leur monnaie fonctionnelle, n'induisant pas de risque de change transactionnel à leur niveau.

Les entités du Groupe qui sont exposées à un risque de change, principalement la société mère qui achète et vend en dollars, pratiquent une politique de couverture de ce risque avec pour objectif exclusif la couverture des risques générés par l'exploitation et le maintien des niveaux de marge brute opérationnelle. Aucun des produits de couverture utilisés ne peut être considéré comme présentant un caractère spéculatif.

L'exposition relative aux couvertures de change est donnée dans l'annexe aux comptes, note 11.

Risque de taux

Sur les 48,5 millions d'euros d'emprunts du Groupe, il subsiste un risque de taux sur 33,7 millions d'emprunts à taux variable. Le détail des emprunts est fourni en note 9 de l'annexe aux comptes.

Risque sur actions

Au 31 décembre 2015 le bilan du Groupe fait ressortir un poste trésorerie et équivalents trésorerie de 77 millions d'euros (69,6 millions d'euros au 31 décembre 2014).

Les équivalents de trésorerie sont constitués de valeurs mobilières de placement représentées par des SICAV monétaires investies en titres de maturité très courte et ne présentant pas de risque en capital. Conformément aux règles comptables en vigueur, ces instruments sont évalués à leur valeur de marché, très proche de leur valeur comptable.

Risque de liquidité

Le Groupe dispose d'une trésorerie courante largement excédentaire et n'utilise par ailleurs que moins de 20% des autorisations de découvert qui lui ont été octroyées.

Risque Client

Le Groupe a une politique drastique de suivi du poste clients. Dès lors qu'un client est identifié comme pouvant présenter un risque de défaillance les moyens de paiement mis en place sont sécurisés et les encours limités. Ce poste est par ailleurs couvert par une assurance crédit pour une très grosse partie de l'encours. La partie non couverte n'est afférente qu'à des pays exclus de la garantie.

Risque pays

La société procède régulièrement à une évaluation de son exposition au risque pays. Aucune défaillance significative en matière de règlement n'est intervenue au cours de ces dernières années dans un pays identifié comme potentiellement risqué.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Le Groupe fait usage de substances qui peuvent présenter des risques sanitaires, d'incendie ou d'explosion, d'émissions ou de rejets au cours des différentes phases du processus de production pouvant porter atteinte aux hommes, aux biens ou à l'environnement.

La sécurité et la protection de l'environnement est donc une préoccupation permanente du Groupe qui va au-delà des mesures prescrites par les lois et réglementations en vigueur dans les pays dans lesquels le Groupe opère.

Répartition du capital, contrôle et actions d'autocontrôle

Le capital est composé de 2 297 195 valeurs mobilières réparties entre 2 153 579 actions et 143 616 certificats d'investissement dont il est rappelé que ces derniers ne jouissent pas du droit de vote.

Il n'existe aucune restriction statutaire à l'exercice des droits de vote et aux transferts de titres.

Il n'existe aucun programme de rachat de ses titres par la société pas plus qu'il n'existe de titres en auto-contrôle.

Les actions détenues au nominatif depuis plus de cinq ans bénéficient d'un droit de vote double.

La répartition du capital est la suivante :

	% du capital	% droits de vote simples	% droits de vote totaux
Groupe Familial MAUBERT	46,95%	53,17%	66,34%
FIRST EAGLE Actions	23,01%	18,75%	13,00%
International Value advisors LLC	13,57%	13,31%	9,23%
Autres	16,47%	14,77%	11,43%
TOTAUX	100.00%	100,00%	100,00%

Proposition d'affectation du résultat

Le Conseil d'Administration, propose de fixer le dividende par action à 4 euros.

La proposition d'affectation du résultat de l'exercice est donc la suivante :

Dividendes	9 188 780,00 euros
Réserves	6 084 834,43 euros
Total	15 273 614,43 euros

Le total de la distribution proposée sera donc de 9 188 780 euros s'appliquant aux actions de chacune 2,5 euros de nominal, ainsi qu'aux certificats d'investissements soit par action et par certificat d'investissement :

Dividendes, 4 euros

Le paiement du dividende de l'exercice 2015 sera assuré à compter du 1er juillet 2016 par CACEIS Corporate trust, 14 rue Rouget de Lisle 92130 Issy-les-Moulineaux.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, il est rappelé que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Distribution globale	Distribution par action	Abattement 40% ou prélèvement libératoire
2012	6 826 785 €	3,00 €	Sur la totalité du montant distribué
2013	6 521 356 €	2,85 €	Sur la totalité du montant distribué
2014	7 580 743 €	3,30 €	Sur la totalité du montant distribué

Dépenses non déductibles fiscalement par application de l'article 39-4 du CGI

Nous vous précisons, par application de l'article 223 quater du Code général des impôts, que le montant des dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code correspondant aux amortissements des véhicules de tourisme non déductibles fiscalement, qui s'élèvent à un montant global de 124 650 euros et qui ont donné lieu à une imposition de 42 380 euros.

Seront également proposées à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra au siège de la société le 8 juin prochain les résolutions suivantes :

Jetons de présence

Mise à la disposition du conseil d'administration, au titre de jetons de présence, la somme de 200 000 Euros pour l'exercice en cours.

Conventions visées aux articles L 225-86 et suivants du code de commerce

Approbation des termes du rapport spécial des commissaires aux comptes établi en conformité des articles L 225-38 et suivants du code de commerce.

Renouvellement des mandats des Commissaires aux comptes

Le mandat des Commissaires aux comptes arrivant à expiration avec cette assemblée, sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale nomme :

Commissaires aux comptes

- Le cabinet DELOITTE TOUCHE, 185, avenue Charles de Gaulle 92254 Neuilly sur Seine représenté par Monsieur Vincent GROS,
- Le cabinet COGEPARC, 12 quai du commerce CP 202 69339 Lyon représenté par Madame Anne TURCK.

Commissaires aux comptes suppléants

- BEAS, 7 et 9 villa Houssay 92200 Neuilly sur Seine
Commissaire aux comptes suppléant du cabinet DELOITTE TOUCHE,
- Cabinet BOULON 44, rue Léon Perrin - 01 Bourg en Bresse
Commissaire aux comptes suppléant du cabinet COGEPARC.

Et ce, pour une durée de six années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2021.

Autorisation au Conseil d'Administration d'attribuer des actions gratuites

L'assemblée générale extraordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial du Commissaire aux comptes, autorise le Conseil d'administration, en application des dispositions des articles L 225-138-1 et L 225-197-1 du Code de commerce, à procéder à une attribution gratuite d'actions de la société au profit de salariés et/ou dirigeants de la Société, dont il appartiendra au

Conseil d'administration de déterminer l'identité, en fonction des critères et conditions d'attribution qu'il aura défini, dans la limite de 22 972 actions représentant 1 % du capital social et à augmenter corrélativement, en une ou plusieurs fois et sur ses seules décisions, le capital social d'un montant nominal qui ne pourra excéder 57 430 euros, soit 1% du capital social, par prélèvement sur les réserves disponibles de la société à l'expiration de la période d'acquisition de ces actions gratuites rendant leur attribution définitive.

L'assemblée générale constate que l'autorisation d'attribuer gratuitement les actions, emporte renonciation automatique des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription au profit des bénéficiaires des actions attribuées gratuitement, l'augmentation correspondante étant définitivement réalisée du seul fait de l'attribution définitive des actions à leurs bénéficiaires. Cette augmentation de capital sera réalisée par incorporation et prélèvement sur les réserves disponibles de la Société.

L'attribution des actions gratuites à leurs bénéficiaires ne sera définitive qu'au terme d'une période d'acquisition, dont la durée minimale est fixée à un an.

Pendant cette période, les bénéficiaires ne seront pas titulaires des actions qui leur auront été attribuées et les droits résultant de cette attribution seront incessibles.

A l'expiration de cette période de un an, les actions seront définitivement attribuées à leurs bénéficiaires, mais seront incessibles et devront être conservées par ces derniers durant une période minimum de deux ans.

Les actions gratuitement attribuées aux mandataires sociaux de la Société devront être conservées par ces derniers, au nominatif, pour au moins un tiers d'entre elles, jusqu'à la cessation de leurs fonctions, la cession desdites actions étant interdite avant cette date.

L'autorisation visée par la présente résolution est consentie pour une durée de 38 mois à compter de ce jour.

Fonctions exercées par les dirigeants

Le Directeur général, les Directeurs Généraux Délégués ou Adjoints exercent tous des fonctions d'administrateurs ou assimilés dans toutes les sociétés du Groupe.

Philippe MAUBERT est également Président du conseil d'administration de MAUBERT SA, société holding contrôlant Robertet SA.

Participation des salariés au capital social

Dans le cadre du Plan d'Epargne Entreprise il est détenu par les salariés 10 765 actions soit 0,47 % du capital et 0,32 % des droits de vote

Rémunération des Dirigeants

Ces éléments sont fournis en pages 56, 57 et 58 du rapport financier.

Les éléments fournis sont exhaustifs. Il n'y a eu aucun plan d'attribution d'actions gratuites ou d'options de souscription d'actions sur cet exercice.

Il n'existe aucun engagement pris par la société au bénéfice des Dirigeants correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de leurs fonctions ou postérieurement à celles-ci.

Rapport de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE)

Un rapport spécifique est consacré aux données RSE. Il est disponible sur le site www.robertet.com.

DÉLAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS (art L441-6-1) du code de commerce

2014	Total	Échu	À échoir		
en milliers d'euros			0 à 30 jours	31 à 60 jours	+ de 60 jours*
DETTES FOURNISSEURS	16 399	4 649	8 448	3 052	251

2015	Total	Échu	À échoir		
en milliers d'euros			0 à 30 jours	31 à 60 jours	+ de 60 jours*
DETTES FOURNISSEURS	24 133	11 488	9 422	3 044	179

*Les dettes fournisseurs à plus de 60 jours ne concernent que des fournisseurs hors France.



COMPTES CONSOLIDÉS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015



ROBERTET

ÉTAT DU RÉSULTAT DE LA PÉRIODE en milliers d'euros

	NOTE	31-déc-15	31-déc-14
Vente de produits	12	435 324	390 055
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES		435 324	390 055
Autres produits opérationnels		2 655	4 235
Achats consommés		-191 168	-171 815
Charges externes		-65 176	-62 004
Charges de personnel		-105 953	-97 127
Impôts et taxes		-9 410	-8 857
Dotations aux amortissements, provisions et reprises	13	-16 033	-13 536
Autres charges opérationnelles		-221	-253
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	12	50 018	40 698
Cessions d'actifs		1 591	13
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		51 610	40 712
Produits de trésorerie et d'équivalents trésorerie		80	87
Coût de l'endettement financier brut		-469	-682
Coût financier net	14	-389	-596
Autres produits et charges financiers	14	1 105	1 702
RÉSULTAT AVANT IMPÔT		52 326	41 818
Impôts courants et différés	15	-16 422	-12 819
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence		285	322
RÉSULTAT DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES		35 904	28 999
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		36 189	29 321
Résultat net attribuable aux intérêts minoritaires		209	262
RÉSULTAT NET (part du Groupe)	12	35 979	29 059
RÉSULTAT NET PAR ACTIONS EXISTANTES (en euros)		15,66	12,65
RÉSULTAT NET DE BASE PAR ACTIONS (en euros)	20	15,66	12,67
RÉSULTAT NET DILUÉ (en euros)	20	15,66	12,67

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL en milliers d'euros

	NOTE	31-déc-15	31-déc-14
Résultat net		36 189	29 321
Éléments recyclables		10 410	13 288
Variation des écarts de conversion	EVCP (1)	10 361	13 260
Partie efficace des profits et pertes sur instruments de couverture		74	43
Incidence fiscale relative aux instruments de couverture		-26	-15
Éléments non recyclables		-824	-702
Écarts actuariels sur engagement de retraite	9	-1 247	-1 076
Incidence fiscale relative aux écarts actuariels		423	373
Résultat global	EVCP (1)	45 774	41 907
Part revenant aux actionnaires de Robertet SA	EVCP (1)	45 531	41 645
Part revenant aux intérêts minoritaires	EVCP (1)	243	262

ÉTAT DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ - AGRÉGATS en millions d'euros

	31-déc-15	31-déc-14	% d'évolution
Chiffre d'Affaires	435 324	390 055	11.6%
EBITDA (1)	66 272	54 487	21.6%
Résultat Opérationnel Courant (2)	50 018	40 698	22.9%
Résultat Opérationnel (2)	51 610	40 712	26.8%
Bénéfice Net	36 189	29 321	23.4%

(1) Il s'agit du résultat opérationnel courant avant dotations aux amortissements, provisions et reprises et excluant les autres charges opérationnelles (considérées comme non courantes).

(2) Définitions : voir note 1.26

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE en milliers d'euros

	NOTE	31-déc-15	31-déc-14
ACTIFS NON COURANTS		178 364	175 814
GOODWILL	2	17 635	17 635
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		2 411	1 617
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3	139 624	134 945
ACTIFS FINANCIERS	4	15 718	18 710
PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES	4	1 806	1 892
IMPÔTS DIFFÉRÉS	15	1 171	1 015
ACTIFS COURANTS		320 998	272 253
STOCKS ET ENCOURS	5	135 455	112 525
CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	6	88 446	75 562
AUTRES CRÉANCES ET COMPTES DE RÉGULARISATION	7	14 417	9 605
ACTIFS D'IMPÔTS EXIGIBLES	7	5 136	4 373
AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS	4	581	534
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	4	76 962	69 654
TOTAL ACTIF		499 362	448 067
	NOTE	31-déc-15	31-déc-14
CAPITAUX PROPRES		312 696	274 824
CAPITAL		5 743	5 743
PRIMES D'ÉMISSION		12 432	12 432
RÉSERVES CONSOLIDÉES		293 644	255 329
CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)		311 818	273 504
INTÉRÊTS MINORITAIRES		878	1 320
PASSIFS NON COURANTS		57 045	47 240
PROVISIONS - PART À LONG TERME	8	10 397	8 962
PASSIFS FINANCIERS - PART À LONG TERME	9	35 087	28 311
IMPÔTS DIFFÉRÉS	15	11 562	9 967
PASSIFS COURANTS		129 621	126 003
PROVISIONS - PART À COURT TERME	8	1 235	704
PASSIFS FINANCIERS - PART À COURT TERME	9	61 794	65 027
PASSIFS D'IMPÔTS EXIGIBLES		1 244	2 224
FOURNISSEURS	9	35 768	31 144
AUTRES PASSIFS COURANTS	10	29 580	26 904
TOTAL PASSIF		499 362	448 067

ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS en milliers d'euros

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Réserve de conversion	Capitaux propres Part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Total capitaux propres au 1er janvier 2014	5 713	11 544	227 798	-7 040	238 014	1 208	239 222
Résultat global			28 385	13 206	41 591	316	41 906
Dividendes versés			-6 521		-6 521		-6 521
Attribution d'actions gratuites	8		-8				
Exercice stock-options	23	888			911		911
Variation de périmètre			-509		-509	-27	-536
Autres variations			19		19	-176	-157
Total des autres variations des capitaux propres	31	888	-7 020		-6 100	-203	-6 304
Total capitaux propres au 31 décembre 2014	5 743	12 432	249 163	6 166	273 504	1 320	274 824
Résultat global			35 204	10 327	45 531	243	45 774
Dividendes versés			-7 581		-7 581		-7 581
Variation de périmètre			-61		-61	-687	-747
Autres variations			425		425	1	426
Total des autres variations des capitaux propres			-7 217		-7 217	-685	-7 902
Total capitaux propres au 31 décembre 2015	5 743	12 432	277 150	16 493	311 818	878	312 696

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE en milliers d'euros

	Note	31-déc-15	31-déc-14
Résultat net consolidé	17	35 979	29 059
Intérêts minoritaires		209	262
Élimination du résultat net des MEE		101	-322
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	13	14 254	12 623
Dotations nettes aux provisions		926	594
(Plus)/Moins-value sur cessions actifs		-1 591	-13
Charges d'impôt (exigible et différé)	15	16 421	12 819
Coût de l'endettement financier net		-334	-83
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt		65 965	54 939
Variation des stocks	6	-21 024	-13 987
Variation des créances clients et autres comptes débiteurs	7-8	-7 921	4 049
Variation des dettes fournisseurs et autres comptes créditeurs		157	1 460
Incidence de la variation du besoin en fonds de roulement		-28 788	-8 478
Intérêts versés et reçus		338	48
Impôts versés		-16 424	-13 412
Flux net de trésorerie généré par l'activité		21 092	33 097
Investissements industriels et locations-financement	4	-14 446	-22 343
Investissements financiers nets des désinvestissements		2 398	-3 629
Cessions d'actifs		2 307	110
Incidence des variations de périmètre (1)		-339	61
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		-10 081	-25 801
Augmentation de capital de la société mère	EVCP(1)		911
Dividendes versés par la société mère	EVCP(1)	-7 581	-6 521
Souscriptions d'emprunts		20 385	14 274
Remboursements d'emprunts		-22 244	-11 101
Variation nette des autres dettes financières		69	-351
Trésorerie provenant des opérations de financement		-9 371	-2 787
Incidence des variations monétaires sur la trésorerie		1 465	2 829
Variation globale de le trésorerie		3 105	7 337
Trésorerie nette à l'ouverture		53 647	46 310
Trésorerie nette à la clôture		56 752	53 647

Trésorerie nette :	Note	31-déc-15	31-déc-14
Disponibilités		70 124	59 828
Valeurs mobilières de placement	16	6 838	9 826
Découverts bancaires	10	-20 210	-16 007
TOTAL		56 752	53 647

Analyse variation du besoin en fonds de roulement	31-déc-14	Flux de trésorerie	Flux var. de change et autres	31-déc-15
Stocks et encours	117 399	1 915	20 932	140 246
Créances clients et autres comptes débiteurs	87 657	8 693	8 845	105 195
Dettes fournisseurs et autres comptes créditeurs	-58 048	-7 144	-156	-65 348
Besoin en fonds de roulement brut	147 008	3 465	29 622	180 094
Dépréciations	-7 363	150	-833	-8 046
Besoin en fonds de roulement net	139 644	3 615	28 788	172 048



1. NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Robertet a intégré, en 2015, dans son périmètre de consolidation la société Robertet Andina créée en 2014 et détenue à 100%.

Par ailleurs, Robertet a procédé, en septembre 2015, au rachat total des minoritaires de sa filiale anglaise, pour un montant de 619 K€.

Robertet SA à Grasse a mis en service, en juin 2015, un nouvel atelier d'atomisation qui représente un investissement de 8,1 millions d'euros et un progrès important pour la commercialisation d'arômes en poudre.

Enfin, la cession du site de Oakland, aux Etats Unis a représenté une plus value nette d'impôts de 1,4 million d'euros sur l'exercice.

NOTE 1 : PRINCIPES COMPTABLES ET RÈGLES DE CONSOLIDATION

1.1. Contexte général

En accord avec le règlement européen n° 1606/02, les comptes consolidés du Groupe Robertet, ci après "le Groupe" sont établis en conformité avec les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2015.

Robertet SA est une société anonyme de droit français. Le siège social est situé 37 avenue Sidi Brahim à Grasse. Elle a pour principale activité la création de produits aromatiques destinés principalement à l'industrie de la parfumerie et de l'agro-alimentaire.

Les comptes consolidés de Robertet ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 20 avril 2016 et seront soumis, le 8 juin 2016, pour approbation à l'assemblée générale des actionnaires qui dispose du pouvoir de les faire modifier.

Du fait de sa cotation dans un pays de l'Union Européenne et conformément au règlement CE n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe qui sont publiés au titre de l'exercice 2014 sont établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'adopté dans l'Union Européenne. Il comprend les normes approuvées par l'International Accounting Standards Board (IASB), c'est-à-dire les normes IFRS, les normes comptables internationales (IAS) et les interprétations émanant de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) ou de l'ancien Standing Interpretations Committee (SIC).

Pour la présentation des comptes consolidés de l'exercice 2015, le Groupe a appliqué l'ensemble des normes et interprétations entrées en vigueur au niveau européen, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015. Ces normes et interprétations sont les suivantes :

- IFRIC 21 : "droits ou taxes", applicable aux exercices ouverts à compter du 17 juin 2014 ;
- Améliorations annuelles (cycle 2011-2013), "améliorations annuelles des normes IFRS" publiées en décembre 2013, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015.

L'incidence de l'application des autres nouvelles normes n'est pas significative sur les comptes consolidés 2015.

A la date d'arrêté des présents comptes consolidés, les normes et interprétations suivantes étaient adoptées par l'Union européenne et applicables par anticipation :

- Amendement IAS 19 : "Cotisation des membres du personnel", applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} février 2015 ;
- Améliorations annuelles (Cycle 2010-2012), "Améliorations annuelles des normes IFRS publiées en décembre 2013", applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} février 2015.

Le groupe Robertet n'a pas anticipé l'application de ces nouvelles normes.

À la date d'arrêté des présents comptes consolidés, les normes et interprétations suivantes étaient émises par l'IASB (International accounting standards board) mais non encore adoptées par l'Union européenne ou non applicables par anticipation :

- Amendements à IFRS 10 et IAS 28 : "Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée et une coentreprise", applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 ;
- Amendements à IFRS 11 : "Acquisition d'une participation dans une entreprise commune", applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016
- IFRS 14 : "Comptes de report règlementaires (activités régulées)" applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 ;
- Amendements à IAS 16 et IAS 38 "Clarification sur les modes d'amortissement acceptables", applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 ;
- Amendements à IAS 16 et IAS 41 "Plantes productrices", applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 ;
- Améliorations annuelles (cycle 2012-2014), "Améliorations annuelles des normes IFRS publiées en septembre 2014", applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 ;
- Amendements à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 28 "Clarifications sur l'application de l'exemption de consolidation", applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 ;
- Amendements à IAS 1 "Initiative sur l'information à fournir", applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 ;
- Amendements à IAS 27 "Utilisation de la méthode de la mise en équivalence dans les comptes individuels", applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016

Le Groupe mène actuellement des analyses sur les conséquences pratiques de ces nouveaux textes et les effets de leur application dans les comptes. Le Groupe appliquera le cas échéant ces normes dans ses comptes dès leur adoption par l'Union Européenne.

1.2 Bases d'évaluation utilisées pour l'établissement des comptes consolidés

Les comptes des sociétés du Groupe, établis selon les règles comptables en vigueur dans leurs pays respectifs, font l'objet de retraitements afin d'être en conformité avec les principes comptables du Groupe.

Les critères de liquidité et d'exigibilité des divers postes du bilan sont précisés, lorsque requis, dans les notes annexes correspondantes.

Les modalités d'évaluation des postes du bilan sont décrites dans les paragraphes ci-dessous : immobilisations incorporelles et corporelles, stocks et en-cours, clients.

1.3 Méthodes de consolidation

Les filiales (sociétés significatives contrôlées exclusivement) sont consolidées par intégration globale.

Les entreprises sur lesquelles Robertet exerce un contrôle conjoint ou une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les titres des sociétés ne remplissant pas ces critères sont inscrits en titres de participation. La consolidation de l'ensemble de ces sociétés n'aurait pas d'incidence significative sur les états financiers consolidés.

Les créances, dettes, produits et charges réciproques significatifs sont éliminés en totalité pour les entreprises intégrées globalement, de même que les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values, marges en stock).

Toutes les sociétés ont été consolidées sur la base des comptes arrêtés au 31 décembre 2015.

1.4 Conversion des comptes exprimés en devises

La monnaie de fonctionnement des filiales étrangères du Groupe est la monnaie locale en vigueur.

Les bilans des sociétés dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euro au taux de change de clôture et leurs comptes de résultat et flux de trésorerie au taux de change moyen de l'exercice. La différence de conversion en résultant est inscrite dans les capitaux propres au poste "Réserve de conversion".

1.5 Conversion des transactions libellées en devises

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En fin d'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change de clôture. Les écarts de change en résultant sont reconnus dans la rubrique résultat de change et présentés en produits et charges financiers.

1.6 Recours à des estimations

L'établissement des états financiers conformément au cadre conceptuel des normes IFRS, nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers. Les principaux éléments concernés par l'utilisation d'estimations et d'hypothèses sont les provisions pour avantages du personnel, les provisions pour risques, les écarts d'acquisition, les dépréciations de stocks et de créances.

Ces estimations sont fondées sur les meilleures informations dont la direction dispose à la date d'arrêté des comptes. Une évolution divergente des estimations et des hypothèses retenues pourrait avoir un impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

1.7 Regroupement d'entreprise

Tous les éléments identifiables d'actif acquis et d'éléments de passif acquis ou éventuels sont comptabilisés à leur juste valeur à la date du transfert de contrôle au profit du Groupe (date d'acquisition), indépendamment de la prise en compte de tout intérêt minoritaire.

Le coût d'un regroupement d'entreprises est égal au prix d'acquisition. Tout excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur de l'actif net acquis, du passif et des passifs éventuels comptabilisés, est inscrit à l'actif en goodwill.

Les goodwill ne sont pas amortis, mais, conformément à la norme IAS 36 "dépréciations d'actifs", font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an.

1.8 Immobilisations incorporelles et corporelles

Immobilisations incorporelles :

Conformément aux critères établis par la norme IAS 38, un actif incorporel est comptabilisé à l'actif de l'état de la situation financière s'il est probable que des avantages économiques futurs attribuables à l'actif iront au Groupe.

Les immobilisations incorporelles dont la durée de vie ne peut être définie font l'objet d'une revue annuelle afin de s'assurer que la durée d'utilité n'est pas devenue finie.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité finie font l'objet d'un amortissement suivant le mode linéaire, dès lors que l'actif est prêt à être utilisé. Au cours de la durée de vie d'une immobilisation incorporelle, il peut apparaître que l'estimation de sa durée d'utilité est devenue inadéquate. Ainsi que le prévoit IAS 38, la durée d'amortissement et le mode d'amortissement de cette immobilisation sont réexaminés et si la durée d'utilité attendue de l'actif est différente des estimations antérieures, la durée d'amortissement est modifiée en conséquence.

Immobilisations corporelles :

Valeur brute :

Conformément à la norme IAS 16 "Immobilisations corporelles", la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation. Les valeurs résiduelles sont en général considérées comme nulles.

Conformément à la norme IAS 23, le coût des emprunts directement attribuable à leur acquisition est inclus dans le coût des immobilisations.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilité du bien.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, telles que définies par la norme IAS 17 "Contrats de location", sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers. Ces immobilisations sont amorties selon le mode et les durées d'utilité décrits ci-dessous.

Amortissement :

En application de la norme IAS16, le Groupe utilise des durées d'amortissement différenciées pour chacun des composants significatifs d'un même actif immobilisé dès lors que l'un des composants a une durée d'utilité différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire, en fonction des durées d'utilisation suivantes :

- Constructions : 20 ans à 40 ans
- Installations techniques : 5 ans ou 10 ans
- Autres immobilisations : 4 à 8 ans

1.9 Perte de valeur des goodwill et des actifs immobilisés

Selon la norme IAS 36 "Dépréciation d'actifs", la valeur des goodwill et des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, passés en revue à chaque clôture. Ce test est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée d'utilité indéterminée, catégorie limitée pour le Groupe aux goodwill.

Pour ce test, les immobilisations sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie ou unités de reporting (UGT). Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs.

Lorsque la valeur recouvrable d'UGT est inférieure à sa valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée en compte de résultat en charge non courante. La valeur recouvrable de l'UGT est la valeur

la plus élevée entre la valeur de marché diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale évaluée sur la base d'une capitalisation à l'infini des flux de trésorerie.

1.10 Actifs financiers

Les actifs financiers comprennent des titres de participation et d'autres immobilisations financières.

Les titres de participation représentent les intérêts du Groupe dans le capital de sociétés non consolidées. Ils sont analysés comme des prêts et créances et sont comptabilisés à leur juste valeur ou, en l'absence d'un marché actif, à leur coût d'acquisition.

En cas de perte de valeur définitive, le montant de la perte est comptabilisé en résultat de la période. Le caractère définitif de la perte de valeur est analysé par référence à la valeur estimative, cette dernière étant déterminée sur la base de la quote-part de situation nette, du prix de marché ou des perspectives de rentabilité, après pondération des effets de la détention de ces participations pour le Groupe en termes de stratégie, ou de synergies avec les activités existantes. Cette perte de valeur n'est pas réversible en compte de résultat si la valeur d'estimation était amenée à évoluer favorablement dans le futur (le profit latent est alors enregistré dans la composante séparée des capitaux propres mentionnée précédemment).

Les autres immobilisations financières sont comptabilisées au coût amorti.

Une provision pour dépréciation est éventuellement constatée lorsque la valeur d'inventaire s'avère inférieure.

Les prêts et placements long terme sont comptabilisés au coût amorti suivant la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils peuvent faire l'objet d'une provision pour dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur.

Les actifs financiers désignés comme détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût amorti, suivant la méthode du taux d'intérêt effectif. Le Groupe ne détient pas de tels actifs au 31/12/2015.

Les titres détenus à des fins de transaction sont évalués en juste valeur et les pertes et profits latents sont comptabilisés au compte de résultat en "produits de trésorerie et équivalents de trésorerie".

L'ensemble des actifs financiers fait l'objet d'une revue annuelle pour déterminer s'il existe un indice de perte de valeur.

Les achats et ventes d'actifs financiers sont généralement comptabilisés à la date de la transaction.

Participation dans les entreprises associées :

Les sociétés dans lesquelles Robertet exerce un contrôle conjoint sont consolidées par mise en équivalence. Les titres sont alors initialement comptabilisés au prix payé augmenté des coûts d'acquisition. Le goodwill implicite est détaillé en annexe où il fait l'objet d'une allocation. Les titres mis en équivalence font l'objet

d'un test de dépréciation dès lors qu'il existe des indications objectives de perte de valeur durable. Une dépréciation est comptabilisée si la valeur recouvrable devient inférieure à la valeur comptable, la valeur recouvrable étant la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur nette des coûts de transaction. La dépréciation peut-être reprise si la valeur recouvrable excède à nouveau la valeur comptable.

1.11 Stocks et encours

Conformément à la norme IAS 2 "Stocks", les stocks sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Les coûts de revient sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts attendus pour l'achèvement ou la réalisation de la vente.

La méthodologie de calcul de la provision pour dépréciation des stocks consiste en un abattement de la valeur des produits en stocks en fonction de la nature des produits et de leur ancienneté de sorte que, in fine, tous les produits ayant plus de 5 ans sont dépréciés à 100%, à l'exception des éléments dont la valeur d'utilité n'est pas sensible à la durée de détention tels que les emballages. En complément, la dépréciation est ajustée d'une part sur la valeur d'utilité des matières premières, appréciée dans la capacité à écouler les matières premières stockées dans les produits finis, et d'autre part sur la valeur de réalisation des stocks de produits finis analysée référence par référence par les contrôles de gestion du groupe.

Les produits en stock sont régulièrement contrôlés et ceux qui sont inutilisables sont détruits.

1.12 Créances et dettes commerciales

Les créances et dettes commerciales sont enregistrées à leur initiation à la juste valeur. La juste valeur des créances clients et des dettes fournisseurs est assimilée à leur valeur nominale compte tenu des échéances de paiement généralement inférieures à 3 mois. Ces créances et dettes commerciales sont ensuite comptabilisées au coût amorti.

Les créances clients peuvent, le cas échéant, faire l'objet d'une dépréciation en fonction soit d'un risque commercial soit d'un risque politique ou monétaire sur certains pays.

1.13 Titres d'autocontrôle

Les titres d'autocontrôle sont enregistrés pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

1.14 Trésorerie

La trésorerie se décompose en soldes bancaires, placements et équivalents de trésorerie offrant une grande liquidité, dont la date d'échéance est généralement inférieure à trois mois lors de leur acquisition.

1.15 Provisions

Conformément à la norme IAS 37, les provisions comptabilisées sont constituées en fonction d'évaluations au cas par cas des risques et charges correspondants. Une provision est constituée chaque fois que les organes de Direction du Groupe ont la connaissance d'une obligation juridique ou implicite résultant d'un évènement passé, qui pourrait engendrer une sortie probable de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue.

Les provisions sont ventilées entre passif courant et passif non courant en fonction de l'échéance attendue du terme du risque. Les provisions dont l'échéance est à plus d'un an sont actualisées, si l'impact est significatif.

1.16 Engagements de retraite et assimilés

Ces engagements sont provisionnés au bilan. Ils comprennent les engagements relatifs aux indemnités de fin de carrière, médailles du travail ainsi que ceux relatifs aux régimes à prestations définies dont la gestion n'est pas complètement externalisée. Pour déterminer la valeur actualisée de l'obligation au titre de chaque régime, le Groupe utilise la méthode rétrospective avec projection de salaire de fin de carrière selon la méthode dite des unités de crédit projetées. La valorisation des engagements et des actifs de couverture est effectuée chaque année et tient compte, notamment pour la valorisation des engagements, de l'ancienneté, de l'espérance de vie, du taux de rotation du personnel par catégorie ainsi que des hypothèses économiques telles que taux d'inflation et taux d'actualisation.

La part à moins d'un an des provisions pour engagements de retraites et pour autres avantages du personnel est présentée dans les passifs courants.

Les écarts actuariels sont constatés dans les autres éléments du résultat global conformément à la norme IAS19 révisée.

1.17 Plans de souscription et d'achat d'actions

Conformément aux prescriptions de la norme IFRS 2 "Paiements fondés sur des actions", le Groupe comptabilise une charge compensatoire pour tous les instruments sur actions propres octroyés à ses salariés. Le Groupe réalise régulièrement des opérations d'octroi d'options de souscription ou d'achat d'actions à un prix unitaire convenu.

Lors de l'octroi d'options, le Groupe évalue la juste valeur des instruments à la date d'octroi. Le Groupe utilise le modèle mathématique Black & Scholes pour les valoriser. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans effet sur cette évaluation. Cette juste valeur est constatée linéairement en compte de résultat (en résultat opérationnel courant) sur la période d'acquisition des droits avec contrepartie directe en capitaux propres.

1.18 Impôts

Conformément aux dispositions de la norme IAS 12 "Impôts différés", les provisions pour impôts différés sont constituées selon la méthode du report variable et de la conception étendue sur les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales (déficits fiscaux inclus). Les impôts différés sont calculés par application de la législation fiscale en vigueur. Les actifs d'impôts différés ne font l'objet de la constatation d'un actif d'impôt différé que si leur récupération est probable. Les actifs et passifs d'impôts différés ne font pas l'objet d'un calcul d'actualisation.

Au bilan, le Groupe compense les actifs et passifs d'impôt différé si l'entité possède un droit légal de compenser les impôts courants actifs et passifs et si les actifs et passifs d'impôt différé relèvent de natures d'impôt levées par la même autorité de taxation.

Les impôts différés calculés sur des éléments imputés en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres. Les crédits d'impôt recherche sont comptabilisés comme une subvention et sont inscrits en compte de résultat dans la rubrique "Autres produits opérationnels" (norme IAS 20).

1.19 Ventes de produits

Le chiffre d'affaires est enregistré au moment du transfert de propriété des produits. Il est constaté net de remises et ristournes accordées aux clients.

1.20 Évaluation et comptabilisation des instruments financiers dérivés

Afin de gérer son exposition aux risques de change et de taux, l'entreprise utilise des instruments financiers cotés sur des marchés organisés ou conclus de gré à gré avec des contreparties de premier rang. La politique de l'entreprise est de ne pas opérer sur les marchés financiers à des fins spéculatives.

Pour qu'un dérivé de change ou de taux soit éligible à la comptabilité de couverture (de flux futurs ou de juste valeur) il est nécessaire de définir et documenter la relation de couverture et de démontrer son efficacité tout au long de sa vie. Une couverture de juste valeur permet de se prémunir contre les variations de valeur d'actifs, de passifs ou d'engagements fermes. Une couverture de flux futurs permet de se prémunir contre les variations de valeurs de flux futurs de trésorerie.

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur. Généralement les instruments dérivés utilisés par le Groupe sont qualifiés comptablement d'instruments de couverture; dans ce cas, la variation de juste valeur de ces instruments dérivés est enregistrée dans les capitaux propres.

1.21 Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers sont essentiellement composés d'emprunts auprès des établissements de crédit et de dettes relatives aux contrats de location-financement. Ces passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti.

1.22 Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe retraité par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, majoré de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

Les actions ordinaires potentielles dilutives comprennent notamment les stock options et les actions gratuites émises par le Groupe.

1.23 Frais de recherche et développement

Les coûts de frais de recherche et développement sont comptabilisés en charges dans la mesure où les critères de reconnaissance en tant qu'actif ne sont pas remplis selon la Direction.

1.24 Politique de gestion des fonds propres

La société n'est soumise à aucune obligation spécifique d'ordre réglementaire ou contractuel en matière de capital social. L'arbitrage entre financement externe et augmentation de capital est réalisé au cas par cas en fonction des circonstances et des besoins.

1.25 Information sectorielle

Le Groupe Robertet fonctionne sur un schéma d'organisation orienté selon deux axes principaux :

- **Les Directions de Divisions** ont pour mission d'élaborer la stratégie mondiale sur les familles de produits dont elles ont la charge. Elles assurent le développement des nouveaux produits, de leur conception à la mise en œuvre des stratégies industrielles, et sont responsables du marketing (gammes, prix, moyens publicitaires, circuits de distribution...) ;
- **Les Directions Générales Continentales** qui sont chargées de développer les positions du Groupe sur leurs zones géographiques respectives. Le Groupe compte trois Directions : Europe, Amériques et autres pays du Monde. Dans le cadre de la stratégie commerciale et marketing définie par les Directions de Divisions, elles gèrent les réseaux commerciaux.

En conséquence, l'information sectorielle présentée est une information par Divisions, ces dernières étant par ailleurs considérées comme des UGT (Unité Génératrice de Trésorerie).

1.26 Résultat opérationnel et résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant correspond à la définition présentée dans la recommandation n°2009-R-03 du Conseil National de la comptabilité du 2 juillet 2009 relative au format des états financiers des entreprises sous référentiel international. Il comprend notamment la totalité de la charge de la Contribution Économique Territoriale (CET), taxe collectée en France, y compris sa composante basée sur la valeur ajoutée. Cette classification en charges d'exploitation est donc sans changement par rapport à la Taxe Professionnelle qu'elle a remplacée.

Le résultat opérationnel se calcule à partir du résultat opérationnel courant et intègre les autres produits et charges tels que les résultats sur cessions des immobilisations corporelles et incorporelles.

NOTE 2 – GOODWILL en milliers d'euros

Les goodwill à l'actif se décomposent comme suit :

	31-déc-15	31-déc-14
Division Arômes :		
Valeur Brute	7 879	7 879
Dépréciation		
Valeur Nette	7 879	7 879
Division Parfumerie :		
Valeur Brute	7 822	7 822
Dépréciation		
Valeur Nette	7 822	7 822
Division Matières Premières		
Valeur Brute	1 934	1 934
Dépréciation		
Valeur Nette	1 934	1 934
Total Valeurs Nettes	17 635	17 635

L'évolution des valeurs nettes s'analyse ainsi :

	31-déc-15	31-déc-14
Valeurs nettes comptables à l'ouverture	17 635	17 635
Acquisitions		
Sorties de périmètre		
Autres mouvements		
Total	17 635	17 635

Les goodwill sont alloués à des groupes d'Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) en fonction de l'activité à laquelle ils se rapportent. Les UGT définies correspondent aux divisions du groupe : Arômes, Parfumerie et Matières Premières.

Il n'y a pas d'indices de dépréciations relatifs à certains actifs significatifs.

Il a été procédé à un test de valeur des UGT, auxquelles il a été affecté un goodwill (test au 31 décembre 2015).

Ce test a été déterminé en utilisant les projections à 5 ans des flux de trésorerie générés par les ventes de chaque division.

Au-delà de ces 5 années, une valeur terminale a été déterminée à partir d'un taux de croissance de 2.5%. L'actualisation de ces flux nets d'impôt est effectuée à un taux de 8.65%. Ce taux est après impôt.

Le résultat des tests confirme qu'il n'y a pas matière à dépréciation des actifs affectés à ces UGT.

Un taux de croissance perpétuel nul n'entraînerait aucune dépréciation.

Le niveau de taux d'actualisation (hypothèse-clé) pour lequel la valeur recouvrable est égale à la valeur comptable (après prise en compte de tous les effets résultant de ce changement sur les autres variables utilisées) est :

- Division Arômes : 17.20%
- Division Parfumerie : 12.20%
- Division Matières Premières : 10.70%



NOTE 3 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES en milliers d'euros

IMMOBILISATIONS	Valeur au 31-déc-14	Écart de conversion	Acquisitions	Cessions	Autres mouvements	Variation de périmètre	Valeur au 31-déc-15
Terrains	24 966	326	12	144			25 160
Constructions	117 859	5 661	3 432	3 195	4 484		128 241
Installations techniques	121 503	3 920	9 150	2 944	2 452	3	134 084
Autres immobilisations	15 752	-359	1 359	124	23	2	16 653
Immobilisations en cours	9 386	167	327	131	-6 921		2 828
TOTAL	289 467	9 715	14 280	6 538	38	5	306 967

AMORTISSEMENTS	Valeur au 31-déc-14	Écart de conversion	Dotations	Reprises	Autres mouvements	Variation de périmètre	Valeur au 31-déc-15
Terrains	2 184		197				2 381
Constructions	49 127	1 459	4 729	2 882			52 433
Installations techniques	91 820	3 099	7 866	2 843	38		99 980
Autres immobilisations	11 391	-133	1 390	99			12 549
TOTAL	154 522	4 425	14 182	5 824	38		167 343

VALEUR NETTE	134 945						139 624
---------------------	----------------	--	--	--	--	--	----------------

Les immobilisations présentées ci-dessus incluent des installations techniques en location financement pour les montants suivants :

en milliers d'euros	31-déc-15	31-déc-14
Installations techniques	1 092	1 380
TOTAL	1 092	1 380

La charge d'amortissement pour l'exercice 2015 pour ces immobilisations en location-financement est de 288 K€, vs 290 K€ en 2014.

NOTE 4 – ACTIFS FINANCIERS en milliers d'euros

1. CATÉGORIES D'ACTIFS FINANCIERS

Les différentes catégories d'actifs financiers sont les suivantes :

	Titres disponibles à la vente	Prêts et créances	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	Actifs financiers à la juste valeur par les capitaux propres	Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	TOTAL
31 DÉCEMBRE 2015						
Instrumentes financiers dérivés non courants						
Autres actifs financiers non courants		17 524				17 524
Clients		88 446				88 446
Autres débiteurs		14 417				14 417
Instrumentes financiers dérivés courants						
Autres actifs financiers courants			581			581
Trésorerie et équivalents de trésorerie		70 124	6 838			76 962
Actifs financiers		190 512	7 419			197 931
31 DÉCEMBRE 2014						
Instrumentes financiers dérivés non courants						
Autres actifs financiers non courants		20 602				20 602
Clients		75 562				75 562
Autres débiteurs		9 605				9 605
Instrumentes financiers dérivés courants						
Autres actifs financiers courants			534			534
Trésorerie et équivalents de trésorerie		59 828	9 826			69 654
Actifs financiers		165 597	10 360			175 957

Titres disponibles à la vente :

Cette catégorie d'actifs inclus notamment les titres de participation non consolidés et les valeurs mobilières qui ne répondent pas aux autres définitions d'actifs financiers. Les plus ou moins-values latentes constatées sur cette catégorie d'actif sont comptabilisées dans les capitaux propres jusqu'à leur cession. Fin 2014 et 2015, le Groupe ne détenait pas d'actif entrant dans cette catégorie.

Prêts et créances :

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés, à paiements déterminés ou déterminables et qui ne sont pas cotés.

Actifs financiers à la juste valeur par le résultat :

Sont classés comme actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat les valeurs mobilières de placement que le Groupe Robertet a acquises pour être vendues ou rachetées à court terme. Elles sont évaluées à la juste valeur à la clôture, et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat. Les justes valeurs de valeurs mobilières de placement sont déterminées principalement par référence au prix du marché (cf. Note 17).

Les 6,8 millions d'euros à fin décembre 2015 représentent des placements à court terme (moins d'un an), essentiellement des comptes à terme et des certificats de dépôt.

2. ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS en milliers d'euros

	31-déc-15	31-déc-14
Titres de participations comptabilisés au coût de revient (2)	305	1 210
Dépôts et cautionnements	1 918	1 474
Créances rattachées à des participations	4 402	3 530
Autres titres immobilisés (1)	9 719	12 319
Prêts	298	177
TOTAL	16 642	18 710

(1) Il s'agit principalement de placements à long terme de la filiale américaine Robertet Flavors (certificats de dépôts).

(2) Le détail des titres de participations s'analyse comme suit au 31 décembre 2014 :

	Valeur Brute	Dépréciation	Valeur Nette	% de détention
ROBERTET ANDINA	1 004		1 004	100%
ROBERTET ASIA	30		30	100%
AUTRES	376	200	176	
TOTAL	1 410	200	1 210	

Le détail des titres de participations s'analyse comme suit au 31 décembre 2015 :

	Valeur Brute	Dépréciation	Valeur Nette	% de détention	Capitaux Propres	Résultat
ROBERTET ASIA	129		129	100%	681	153
AUTRES	376	200	176			
TOTAL	505	200	305			

3. PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES en milliers d'euros

	Comptes individuels des sociétés mises en équivalence			
	Total Bilan	Chiffre d'Affaires	Résultat	Capitaux Propres
HITEX SAS	2 778	3 090	566	2 175

La variation de valeur des participations dans les entreprises associées s'analyse ainsi :

Valeur à l'ouverture	1 892
Dividendes versés	- 385
Quote-part de résultat	285
Autres variations	14
Valeur à la clôture	1 806

4. ACTIFS FINANCIERS COURANTS en milliers d'euros

	31-déc-15	31-déc-14
Placements de trésorerie à court terme	581	534
TOTAL	581	534

NOTE 5 - STOCKS en milliers d'euros

	31-déc-15	31-déc-14
Matières premières	91 726	74 144
En-cours et produits finis	48 519	43 254
Valeur brute	140 246	117 398
Provisions	-4 791	-4 873
VALEUR NETTE	135 455	112 525

Les provisions pour dépréciation s'analysent comme suit :

	31-déc-15	31-déc-14
Solde à l'ouverture de l'exercice	4 873	4 764
Variation de périmètre		-280
Augmentations	510	790
Reprises et utilisations	-602	-511
Écart de conversion	10	120
Solde à la clôture de l'exercice	4 791	4 873

NOTE 6- CRÉANCES en milliers d'euros

Ventilation des créances clients	31-déc-15	31-déc-14
Europe	31 235	27 740
Amérique du Nord	20 623	18 949
Amérique du Sud	10 823	4 691
Asie	20 585	19 706
Autres pays	8 423	6 706
TOTAL CRÉANCES BRUTES	91 689	77 792
Provisions pour dépréciation	3 243	2 230
TOTAL CRÉANCES NETTES	88 446	75 562

Les provisions pour dépréciation s'analysent comme suit :

	31-déc-15	31-déc-14
Solde à l'ouverture de l'exercice	2 230	2 808
Augmentations	1 212	718
Reprises et utilisations	-287	-912
Écart de conversion	-26	48
Autres mouvements	114	-432
Solde à la clôture de l'exercice	3 243	2 230

NOTE 7 – AUTRES ACTIFS en milliers d'euros

	31-déc-15	31-déc-14
Charges constatées d'avance	5 719	4 955
Autres créances	8 698	4 650
TOTAL AUTRES CRÉANCES ET COMPTES DE RÉGULARISATION	14 417	9 605
Actifs d'impôts exigibles	5 136	4 373
Actifs d'impôts différés	1 171	1 015
TOTAL	20 724	14 993



NOTE 8- PROVISIONS en milliers d'euros

	Ouverture	Dotations	Utilisations	Variation du taux de change	Capitaux Propres	Autres (3)	Clôture
INDEMNITÉS RETRAITE	6 720	623		4	1 286	-137	8 496
Autres engagements envers le personnel (2)	2 071	205	-507	-6			-1 763
Autres risques (1)	875	1 158	-592	-69			1 372
RISQUES ET CHARGES	2 946	1 363	-1 099	-75			3 136
Total provisions	9 666	1 986	-1 099	-71	1 286	-137	11 631
dont passifs courants	704						1 235
dont passifs non courants	8 962						10 397

(1) Autres risques :

Les autres risques correspondent essentiellement à des risques sociaux, fiscaux et commerciaux.

(2) Autres engagements envers le personnel :

Ils correspondent principalement à une provision pour médailles du travail concernant les sociétés établies en France.

(3) Provisions retraite :

2015	Ouverture	Dotation	Reprises	Capitaux Propres	Variation du taux de change	Autres	Clôture
INDEMNITÉS RETRAITE	6 720	623		1 286	4	-137	8 496
Indemnités de fin de carrière	6 677	494		1 286			8 457
Retraites complémentaires	42	130			4	-137	40
2014							
INDEMNITÉS RETRAITE	5 228	473		1 095		-76	6 720
Indemnités de fin de carrière	5 147	436		1 095			6 677
Retraites complémentaires	81	38				-76	42

Le Groupe participe à la constitution des retraites de son personnel conformément aux lois et usages des pays dans lesquels les sociétés du Groupe exercent leur activité. Le Groupe a, par ailleurs, des engagements contractuels de retraite complémentaire, d'indemnités de départ de fin de carrière et de prévoyance dont il a la responsabilité. Les engagements actuariels correspondants sont pris en charge soit sous forme de cotisations versées à des organismes indépendants responsables de leur service et de la gestion des fonds, soit sous forme de provisions.

Les engagements en France représentent 99,5% des provisions retraite du Groupe, c'est la raison pour laquelle sont détaillées uniquement les hypothèses concernant la France.

A-Régime de retraites à prestations définies :

Ce régime de retraite concerne uniquement Charabot SA et a fait l'objet d'un préfinancement dans un fond géré par le GAN. Les hypothèses retenues sont les suivantes :

	2014
Taux de rotation du personnel	0%
Taux d'actualisation	1,5%
Age de départ à la retraite	67 ans
Taux de mortalité	néant

	2015
Taux de rotation du personnel :	0%
Taux d'actualisation	2,03%
Age de départ à la retraite	67 ans
Taux de mortalité	néant

Le montant net figurant au bilan relatif à ce régime de retraites est obtenu par différence entre l'engagement dépendant des hypothèses énoncées ci-dessus et la valeur de l'actif:

Le montant brut de l'engagement au 31/12/2015 s'élève à 1 801 milliers d'euros. Il est couvert par un actif de 1 793 milliers d'euros, la différence soit 8 milliers d'euros est comptabilisée au passif du bilan dans les provisions Indemnités Retraites.

Un amendement à l'accord du 17 décembre 2008 a été mis en place le 17 décembre 2012. Cet avenant a modifié les conditions d'ouverture des droits de pension à la retraite avec notamment l'obligation d'avoir 67 ans pour pouvoir bénéficier du régime de retraite complémentaire (au lieu de 65 ans précédemment) et d'avoir liquidé ses droits à la retraite dans le régime général de Sécurité Sociale au 31 décembre 2013.

Le régime n'est donc maintenu que pour une population de 29 salariés ayant liquidé leurs droits à la retraite avant le 31 décembre 2013 ce qui explique l'utilisation d'un taux de turnover nul et l'absence de taux de mortalité. Il n'y a pas de risque de mortalité retenu en raison du fait que les salariés concernés vont liquider leurs droits progressivement à moyen terme. Le taux d'actualisation est identique à celui utilisé pour le calcul des indemnités fin de carrière.

B-Indemnités de fin de carrière :

Les principales hypothèses retenues lors de l'évaluation des engagements sont les suivantes :

TAUX DE ROTATION DU PERSONNEL	2015	2014
De 16 ans à 30 ans	15%	15%
De 31 ans à 41ans	10%	10%
De 42 ans à 49 ans	4%	4%
De 50 ans à 65 ans	0.5%	0.5%

L'espérance de vie a été estimée en utilisant la table Insee 2015.

		France
Taux de croissance des salaires		
	2015	2%
	2014	2%
	2013	2%
Taux d'actualisation		
	2015	2.03%
	2014	1.50%
	2013	3.20%

Les taux d'actualisation sont définis par référence à un taux de marché à la date de clôture basé sur les obligations d'entités de première catégorie.

La variation afférente à ces engagements se décompose de la façon suivante :

en milliers d'euros	2015	2014
Coût annuel des services rendus	2 174	259
Frais financiers sur engagements	119	165
Gains et pertes actuariels	-513	1 107
Coût de la période	1 780	1 531

L'incidence de variation du taux d'actualisation sur ces indemnités de fin de carrière est la suivante :

Taux d'actualisation	2.03%	3.03%	1.03%
en milliers d'euros			
Montant des indemnités de fin de carrière	8 457	7 659	9 396

NOTE 9 – PASSIFS FINANCIERS en milliers d'euros

Les différentes catégories de passifs financiers sont les suivantes :

	TOTAL	31-déc-15		TOTAL	31-déc-14	
		Courant	Non courant		Courant	Non courant
Dettes Fournisseurs	35 768	35 768		31 144	31 144	
Autres créditeurs	29 580	29 580		26 904	26 904	
Autres passifs financiers	96 881	61 794	35 087	93 338	65 027	28 311
Passifs financiers	162 229	127 142	35 087	151 386	123 075	28 311

Analyse par catégorie de dettes	31-déc-15	31-déc-14
Emprunts à long et moyen terme	48 579	49 224
Emprunts location financement	64	47
Concours bancaires courants	20 210	16 007
Autres dettes financières (1)	27 043	27 133
Comptes-courants d'associés	985	927
TOTAL	96 881	93 338

(1) Ces dettes intègrent :

- l'engagement de rachat des titres résiduels du Groupe Charabot pour 24 853K€ au 31 décembre 2015 (idem au 31 décembre 2014).
- une dette financière de 2 253 K€ au titre d'un put sur minoritaires dans la société SAPAD.

Analyse par échéances de remboursement	31-déc-15	31-déc-14
A moins d'un an (1)	61 794	65 027
A plus d'un an et moins de cinq ans	33 764	27 548
A plus de cinq ans	1 323	763
TOTAL	96 881	93 338
dont en Euros	86 056	75 227
dont en USD	10 311	17 195
Autres devises	514	916

(1) La part à moins d'un an des dettes financières se décompose ainsi :

	31-déc-15	31-déc-14
Part à moins d'un an des emprunts	14 508	23 208
Part à moins d'un an des dettes financières diverses	27 062	25 798
Part à moins d'un an des emprunts location financement	14	14
Découverts bancaires	20 210	16 007
TOTAL	61 794	65 027

	moins de 1 mois	entre 1 et 3 mois	entre 3 et 6 mois	+ 6 mois	TOTAL
Emprunts bancaires	383	2 524	2 871	8 730	14 508
Emprunts location financement				14	14
Concours bancaires courants				20 210	20 210
Dettes financières diverses		1 280		25 781	27 062
TOTAL	383	3 804	2 871	54 735	61 794

La répartition des emprunts à taux fixe et à taux variable est la suivante :

	31-déc-15	31-déc-14
Emprunts à taux fixe	14 804	7 658
Emprunts à taux variable	33 775	41 566
TOTAL	48 579	49 224

Il existe des covenants sur des emprunts dont le solde total s'élève à 11,7 millions d'euros au 31/12/2015. Les limites de déclenchement de ces covenants sont respectées par le Groupe Robertet au 31 décembre 2015.



Le détail des emprunts se décompose comme suit à fin 2015 :

Entité du Groupe	BANQUE	Capital restant dû en K€	Année du dernier remboursement	Taux d'intérêt	Devise
ROBERTET GRASSE	BECM	9 304	2018	Euribor 3M+0,9%	EUR
	LCL	3 929	2018	2,31%	EUR
	LCL	3 393	2020	Euribor 3M+0,85%	EUR
	BECM	2 778	2019	Euribor 1M+0,8%	EUR
	LYONNAISE DE BANQUE	2 778	2019	Euribor 1M+0,8%	EUR
	HSBC	2 975	2020	Euribor 3M+0,7%	EUR
	BECM	3 026	2018	Euribor 3M+0,75%	EUR
	BPI FRANCE	360	2020	0%	EUR
	ARKEA	5 659	2018	Euribor 3M+0,85%	EUR
	ARKEA	1 533	2020	0,85%	EUR
	ARKEA	2 300	2022	0,58%	EUR
	ARKEA	4 466	2022	0,76%	EUR
	ARKEA	1 118	2022	1,19%	EUR
	ICNE	20			
	DIVERS	122			
GRUPE CHARABOT	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	536	2016	Euribor+0,7%	EUR
ROBERTET INDIA	DIVERS	8			
SAPAD	BPA	100	2018	3,60%	EUR
	BPA	117	2021	2,40%	EUR
	BNP	48	2019	3,40%	EUR
	BNP	51	2018	1,98%	EUR
	BNP	61	2018	2,35%	EUR
	BNP	128	2020	1,25%	EUR
	BNP	114	2020	1,25%	EUR
	ICNE	1			
ROBERTET USA	PNC BANK	3 215	2016	LIBOR	USD
ROBERTET BRESIL	BANCO ITAÙ	339	2016	23,16%	BRL
ROBERTET ANDINA	COLOMBIA	7	2016	13,93%	COP
	COLOMBIA	29	2016	12,32%	COP
	COLOMBIA	13	2020	12,67%	COP
	COLOMBIA	9	2018	15,34%	COP
	COLOMBIA	31	2020	13,68%	COP
	COLOMBIA	13	2020	13,09%	COP
TOTAL		48 579			

NOTE 10- AUTRES PASSIFS COURANTS en milliers d'euros

	31-déc-15	31-déc-14
Dettes fiscales et sociales	19 956	18 597
Autres dettes	9 468	8 153
Produits constatés d'avance	156	224
TOTAL	29 580	26 904

NOTE 11 - INSTRUMENTS FINANCIERS ET EXPOSITION AUX RISQUES DU MARCHÉ en milliers d'euros

La gestion des risques est assurée par la Direction du Groupe selon le contexte des marchés financiers et en fonction des procédures établies par le Groupe.

Risques de change

Une part prépondérante des ventes du Groupe est réalisée dans des monnaies autres que l'euro, en particulier le dollar américain, la livre britannique, le réal brésilien, le peso mexicain et le yen japonais. Le chiffre d'affaires en devises est converti en euros dans les comptes consolidés du Groupe.

Ces ventes en devises sont réalisées principalement par les filiales du Groupe dans leur monnaie fonctionnelle, ne générant pas de risque de change transactionnel à leur niveau.

Le groupe a recours à des instruments financiers dérivés, comportant des risques hors bilan pour gérer son exposition aux risques de change. Ces instruments financiers sont destinés uniquement à couvrir les risques sur des transactions futures ou des engagements fermes. Le groupe n'utilise pas d'instruments dérivés à des fins spéculatives.

La situation globale du portefeuille de change est la suivante :

	31-déc-14		31-déc-15	
	Nominal	Juste valeur	Nominal	Juste valeur
Change à terme USD	9 355	9 875	8 200	8 248

Risques Matières Premières

Le risque Matières Premières au niveau du Groupe reste peu significatif étant donné la grande diversité de Matières Premières utilisées et la diversification des approvisionnements. Le Groupe Robertet est peu soumis à des risques de problèmes d'approvisionnement ou de pression sur les prix. Le Groupe n'a pas mis en place d'instruments de couverture pour ses achats car la grande majorité des Matières Premières achetées ne sont pas cotées sur des marchés.

Risques de taux

L'exposition aux risques de taux de la société résulte principalement des lignes de crédit et des emprunts à taux variables.

Les swaps de taux mis en place sur certains emprunts (chez Robertet SA sur un volume d'emprunts au 31/12/15 de 3.9 millions d'euros et chez Charabot SA de 0.5 millions d'euros) sont qualifiés d'instrument de couverture. La juste valeur de ces instruments, comptabilisés en passifs financiers non courants, s'élève à 122 K€ au 31 décembre 2015. L'impact sur les capitaux propres pour l'exercice est de 74 K€.

Risque de contrepartie

Dans le cadre des contrats relatifs à ces produits dérivés, le Groupe est soumis à des risques de contrepartie. Toutefois, le Groupe, contractant uniquement avec des banques et des institutions financières de premier rang, estime que ces risques ne sont pas significatifs.

Risque de crédit

Les états suivants présentent la ventilation des créances clients au 31 décembre 2014 et 2015 :

2014	Créances à échoir	Créances en souffrance			Créances dépréciées	TOTAL
		- de 3 mois	3 à 6 mois	+ de 6 mois		
France	5 896	5 782	178	368	-205	12 019
Europe (hors France)	11 713	3 114	287	401	-311	15 204
Amérique du Sud	4 158	352	61	119	-130	4 560
Amérique du Nord	12 988	4 682	447	832	-838	18 111
Asie & Océanie	16 542	2 405	628	132	-90	19 617
Autres	4 893	900	75	838	-656	6 051
Créances clients	56 190	17 235	1 676	2 690	-2 230	75 562

2015	Créances à échoir	Créances en souffrance			Créances dépréciées	TOTAL
		- de 3 mois	3 à 6 mois	+ de 6 mois		
France	8 198	5 283	830	565	-258	14 618
Europe (hors France)	12 523	3 243	189	403	-470	15 888
Amérique du Sud	8 577	1 657	123	466	-791	10 032
Amérique du Nord	14 714	4 165	512	1 232	-280	20 343
Asie & Océanie	16 416	3 081	961	127	-75	20 510
Autres	5 094	1 147	794	1 389	-1 369	7 055
Créances clients	65 522	18 576	3 409	4 182	-3 243	88 446

Hiérarchie de juste valeur

La norme IFRS7 amendée en 2009 demande de classer les actifs et passifs financiers comptabilisés à la juste valeur selon les trois niveaux suivants :

- niveau 1 : instrument coté sur un marché actif ;
- niveau 2 : instrument évalué à partir de techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché observables ;
- niveau 3 : instrument évalué à partir de techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché non observables.

Les tableaux ci-dessous donnent l'analyse des instruments financiers comptabilisés en juste valeur au bilan par niveau de hiérarchie :

Actifs à la juste valeur au 31/12/2015	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL
Placements de trésorerie à court terme	581			581
Valeurs mobilières de placement	6 838			6 838
Total des actifs à la juste valeur	7 419			7 419

Passifs à la juste valeur au 31/12/2014				
Dérivés de taux (Swaps)		122		122
Total des passifs à la juste valeur		122		122

Actifs à la juste valeur au 31/12/2014	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL
Placements de trésorerie à court terme	534			534
Valeurs mobilières de placement	9 826			9 826
Total des actifs à la juste valeur	10 360			10 360

Passifs à la juste valeur au 31/12/2014				
Dérivés de taux (Swaps)		197		197
Total des passifs à la juste valeur		197		197

Il n'y a pas eu de transferts de la catégorie 1 à la catégorie 2 pour l'ensemble des actifs et passifs financiers du Groupe.

NOTE 12 – INFORMATIONS SECTORIELLES en milliers d'euros

Conformément à la norme IFRS 8, le Groupe fournit une information sectorielle telle qu'utilisée en interne par le PDO (principal décideur opérationnel). Le PDO est la Direction Générale du Groupe Robertet, présidée par Monsieur Philippe Maubert.

Le niveau d'information sectorielle du Groupe est le secteur d'activité. La ventilation est faite sur les trois Divisions du Groupe :

- Matières Premières
- Parfumerie
- Arômes

Le reporting interne destiné au PDO est organisé suivant les secteurs opérationnels identifiés ci-dessus :

AU 31 DÉCEMBRE 2015	TOTAL	Matières Premières	Parfumerie	Arômes
CHIFFRES D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	435 324	115 215	158 447	161 662
Résultat opérationnel courant	50 018	15 779	14 297	19 942
Résultat net Part du Groupe	35 979	11 655	10 422	13 902
Goodwill	17 635	1 934	7 822	7 879
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	139 624	47 743	42 986	48 895
ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS	14 280	6 939	4 184	3 157
DOTATION AMORTISSEMENT	14 254	4 682	4 493	5 079
ACTIF COURANT HORS TRÉSORERIE	243 113	101 321	78 205	63 587
PASSIF COURANT HORS PROVISION ET FINANCIER	66 592	23 689	27 889	15 014
AU 31 DÉCEMBRE 2014	TOTAL	Matières Premières	Parfumerie	Arômes
CHIFFRES D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	390 055	101 029	140 990	148 036
Résultat opérationnel courant	40 696	12 529	11 392	16 775
Résultat net Part du Groupe	29 059	8 504	8 733	11 822
Goodwill	17 635	1 934	7 822	7 879
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	134 945	42 871	43 261	48 813
ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS	21 496	4 521	7 457	9 518
DOTATION AMORTISSEMENT	12 623	3 796	3 614	5 213
ACTIF COURANT HORS TRÉSORERIE	202 594	80 958	67 184	54 452
PASSIF COURANT HORS PROVISION ET FINANCIER	60 271	19 807	25 713	14 751

Analyse par zone géographique des ventes de produits :

AU 31 DÉCEMBRE 2015	TOTAL	Europe	États-Unis	Autres
Chiffres d'affaires consolidé	435 324	144 904	148 405	142 015
AU 31 DÉCEMBRE 2014	TOTAL	Europe	États-Unis	Autres
Chiffres d'affaires consolidé	390 055	151 331	117 446	121 278

NOTE 13- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS en milliers d'euros

	31-déc-15	31-déc-14
Amortissements sur immobilisations	14 254	12 623
Dotations et reprises sur provisions (1)	1 779	913
TOTAL	16 033	13 536

(1) les dotations et reprises sur provisions concernent les créances, les stocks et les provisions pour risques et charges (cf. notes 5,6 et 8).

NOTE 14- RÉSULTAT FINANCIER en milliers d'euros

	31-déc-15	31-déc-14
Intérêts d'emprunts et charges assimilées	-469	-682
Produits de valeurs mobilières	80	87
Coût financier net	-389	-596
(Pertes) de change	-2 619	-1017
Gains de change	3 986	2 468
Autres	-262	251
Autres produits et charges financiers	1 105	1 702
TOTAL	716	1 107

NOTE 15 – IMPÔTS en milliers d'euros

	31-déc-15		31-déc-14	
	Résultat net avant Impôt	(Charges)/ Produits d'Impôt Nets	Résultat Net avant Impôt	(Charges)/ Produits d'Impôt Net
Sociétés françaises du Groupe	23 331	-7 834	22 376	-7 597
Autres sociétés du Groupe	28 995	-8 588	19 442	-5 222
TOTAL	52 326	-16 422	41 818	-12 819
Impôt courant		-14 951		-11 636
Impôt différé net		-1 471		-1 183
IMPÔT		-16 422		-12 819

Les actifs et passifs d'impôts s'analysent comme suit :

	31-déc-15	31-déc-14	Écart
Impôt différé Actif	1 171	1 015	156
Impôt différé Passif	-11 562	-9 967	-1 594
Impôt différé Net	-10 391	-8 952	-1 439

	31-déc-15	31-déc-14
Impôts différés nets au 1er janvier : actifs/ (passifs)	-8 952	-7 953
Constatés en capitaux propres	501	365
(Charge) / produit	-1 471	-1 183
Écarts de conversion	-468	-361
Variation de périmètre		180
TOTAL	-10 391	-8 952
Dont impôts différés passifs	-11 562	-9 967
Dont impôts différés actifs	1 171	1 015

La réconciliation de la charge d'impôt théorique du Groupe calculée au taux d'impôt applicable en France (34,43% en 2014 et en 2015) et la charge d'impôt effective se présente comme suit :

	31-déc-15	31-déc-14
Résultat net avant impôts	52 326	41 818
Taux d'impôt courant en France	34,43%	34,43%
(Charges)/Produits d'impôts théoriques au taux d'impôt courant en France	-18 016	-14 398
- Impact des différences permanentes	1 361	1 800
- Effet du différentiel de taux courant des pays étrangers	-197	-59
- Impact des déficits fiscaux non reconnus	228	-21
- Impact des crédits d'impôts	107	92
- Impact des différences de taux (différé/courant)	-27	-55
- Impact des redressements fiscaux	-221	-191
-Autres	343	14
(Charges) / produits d'impôts nets	-16 422	-12 819
Taux effectif d'impôt du groupe en %	31,38%	30,65%

Le taux d'imposition français est constitué du taux d'impôt sur les sociétés (33.33%), augmenté des contributions additionnelles en vigueur en 2015, qui portent le taux global d'imposition des bénéficiaires à 34.43% (comme en 2014).

Les déficits reportables de chaque entité sont revus et analysés à chaque clôture. Leur activation est décidée ou non dans les comptes sur la base des hypothèses suivantes :

- Forte probabilité de bénéfices à horizon 3 ans,
- Délais de report en avant de ces déficits largement au-delà des 3 ans (20 ans ou illimités)

Dès lors, aucun Impôt Différé Actif n'est activé sur les filiales en réorganisation ou en cours de développement :

1) Filiale Brésilienne :

- impôt différé non activé sur les pertes fiscales : 425 K€, soit 1 832 KBRL

2) Groupe Charabot :

- impôt différé non activé sur les pertes fiscales Arco : 1 946 K€
- impôt différé non activé sur les pertes fiscales Charabot Inc : 682 K€ soit 742 KUSD

3) Robertet South Africa Aromatics :

- impôt différé non activé sur les pertes fiscales : 16 K€, soit 278 KZAR

NOTE 16- ENGAGEMENTS en milliers d'euros

16-1 Engagements donnés et reçus

Les procédures mises en place par le Groupe permettent de recenser l'ensemble des principaux engagements du groupe et de ne pas omettre d'engagements significatifs.

Engagements donnés	31-déc-15	31-déc-14
Cautions envers le trésor	8	8
Promesses d'hypothèques	15 000	15 000
Autres engagements	1 425	1 684
TOTAL	16 433	16 692

Les promesses d'hypothèque concernent, à hauteur de 15 millions d'euros, une promesse consentie par la maison mère sur le terrain qui accueille la nouvelle unité de mélanges de compositions parfumerie, en garantie d'un emprunt de même montant, à l'origine, ayant au 31 décembre 2014 une valeur résiduelle de 5 556 K€.

16-2 Litiges

Chacun des litiges connus, dans lesquels Robertet ou des sociétés du Groupe sont impliquées, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes et, après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires ont, le cas échéant, été constituées pour couvrir les risques estimés.

NOTE 17 - VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENTS en milliers d'euros

Les valeurs mobilières de placements sont composées de certificats de dépôts et autres produits de placements à court terme.

	31-déc-14	Variation	Différence de conversion	31-déc-15
Valeurs mobilières de placement	9 826	- 3 134	146	6 838
TOTAL	9 826	- 3 134	146	6 838

INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENTS en milliers d'euros

	31-déc-2015	31-déc-2014
Robertet USA :	2 746	5 317
Certificats de Dépôt	2 746	5 317
Autres placements à terme :	4 092	4 510
Robertet Argentina	950	830
Robertet Espagne	1 361	1 361
Robertet Mexico	1 281	1 819
Arco	500	500
TOTAL GÉNÉRAL	6 838	9 826

NOTE 18- EFFECTIFS DU GROUPE

	31-déc-15	31-déc-14
Cadres	491	491
Employés	795	762
Production	461	468
TOTAL	1 747	1 721

NOTE 19- COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL en milliers d'euros

Le capital social est composé au 31 décembre 2015 de 2 153 579 actions d'une valeur nominale de 2,5 euros, entièrement libérées, et de 143 616 certificats d'investissements, contre 2 147 547 et 149 648 respectivement en 2014.

Il est attribué un droit de vote double aux actions nominatives détenues depuis plus de cinq ans (nombre d'actions au 31 décembre 2015 : 1 016 199).

Au 31 décembre 2015, le Groupe familial détient 53,17% des droits de vote simple représentant 66,79% des droits de vote totaux.

Il sera proposé à la prochaine Assemblée Générale la mise en distribution d'un dividende de 4 euros par action.

NOTE 20 – CALCUL DU RÉSULTAT PAR ACTION

Le calcul des résultats de base et dilué par action, pour les exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014, est présenté ci-dessous :

(a) Résultat de base	31-déc-15	31-déc-14
Résultat net revenant aux actionnaires de la Société (en milliers d'euros)	35 979	29 059
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et certificats d'investissement en circulation (en milliers)	2 297	2 293
Résultat net de base par action (en euros)	15.66	12.67

Résultat dilué	31-déc-15	31-déc-14
Résultat net revenant aux actionnaires de la Société (en milliers d'euros)	35 979	29 059
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et certificats d'investissement en circulation (en milliers)	2 297	2 293
Nombre moyen pondéré d'actions pris en compte pour le calcul du résultat dilué (en milliers)	2 297	2 293
Résultat net dilué par action (en euros)	15.66	12.67

NOTE 21 – ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLÔTURE

Aucun évènement significatif de nature à modifier les éléments financiers présentés n'est intervenu entre la date de clôture des comptes au 31 décembre 2015 et la date du conseil d'administration ayant arrêté ces comptes, le 20 avril 2016.

NOTE 22 – PARTIES LIÉES

Les transactions avec les entreprises liées sont uniquement des achats ou ventes de matières premières de la maison-mère à ces dernières. Les ventes de la maison mère à ces entreprises liées s'élèvent à 413 K€ pour l'exercice 2015, les achats à 2 999 K€.

Les transactions éliminées en consolidation ne sont pas décrites ici.

Les autres parties liées concernées sont les membres du Conseil d'Administration. Les rémunérations et avantages de toutes natures versées aux mandataires sociaux sont détaillés au paragraphe suivant :

NOTE 23 – RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS : en euros

L'ensemble des rémunérations et avantages assimilés au comité de direction du Groupe, payé sur l'exercice 2015 et 2014, s'établit comme suit :

	2015	2014
Rémunération du Comité de Direction	2 487 748	2 239 005

Les rémunérations comprennent la partie fixe et variable hors charges sociales patronales.

Tableau des rémunérations, options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social :

Rémunérations versées à Philippe Maubert, Président Directeur Général	2015	2014
Rémunération fixe	427 296	423 054
Rémunération variable	268 000	240 000
Prime indexée *	142 600	93 000
TOTAL	837 896	756 054

Rémunérations versées à Lionel PICOLET, Directeur Général Adjoint	2015	2014
Rémunération fixe	247 528	247 283
Rémunération variable	165 000	150 500
Prime indexée *	99 000	67 200
TOTAL	511 528	464 983

Rémunérations versées à Christophe Maubert, Directeur Général Délégué	2015	2014
Rémunération fixe	391 641	346 637
Rémunération variable	130 000	120 000
Prime indexée *	99 000	67 200
TOTAL	620 641	533 837

Rémunérations versées à Olivier Maubert, Directeur Général Délégué	2015	2014
Rémunération fixe	174 683	178 709
Rémunération variable	100 000	96 000
Prime indexée *	99 000	67 200
TOTAL	373 683	341 909

* Il s'agit du versement d'une prime instaurée en lieu et place de l'attribution d'actions gratuites.

Le paiement de cette prime est étalé sur quatre ans et est indexé sur le cours de l'action Robertet. Le cours de référence, chaque année, étant la moyenne des 5 cours de bourse suivant la date de publication du premier communiqué sur les résultats de l'exercice.

2 - JETONS DE PRÉSENCE

	Comité		2015	2014
	Audit	Rémunérations		
M. Xavier GIVAUDAN		•	15 000	15 000
Mme Gilberte LOMBARD	•	•	23 500	23 500
M. Alain MOYNOT	•		24 500	24 500
M. Dlawar BARAKAT		•	10 000	12 500
Mme Catherine CANOVAS	•		18 500	18 500
Mme Isabelle MAUBERT			12 500	10 000
M. Gérard DELCOUR				5 000
M. Philippe MAUBERT			12 500	12 500
M. Lionel PICOLET			12 500	12 500
M. Christophe MAUBERT			2 500	2 500
M. Olivier MAUBERT			12 500	7 500
TOTAL			144 000	144 000

NOTE 24 – FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT :

Les frais de recherche et développement représentent pour l'année 2015 comme pour l'année 2014 environ 8% du chiffre d'affaires consolidé.



NOTE 25- LISTE DES FILIALES CONSOLIDÉES en milliers d'euros

Entités	Pays	% de détention	Méthode de consolidation
Robertet GMBH	Allemagne	100%	INTÉGRATION GLOBALE
Robertet Argentina	Argentine	100%	
Robertet Do Brasil	Brésil	100%	
Robertet Espana	Espagne	100%	
Robertet USA	États-Unis	100%	
Robertet Italia	Italie	100%	
Robertet Hiyoki	Japon	100%	
Robertet de Mexico	Mexique	100%	
Robertet UK	Royaume-Uni	100%	
Robertet et Cie SA	Suisse	100%	
Robertet Turkey	Turquie	100%	
Robertet South Africa Aromatics	Afrique du Sud	100%	
Charabot	France	99.84%	
Arco	France	96.70%	
Charabot Inc.	États-Unis	97.30%	
Charabot China	Chine	99.84%	
Charabot Japon	Japon	96.82%	
Robertet China	Chine	100%	
Robertet India	Inde	100%	
Plantes Aromatiques du Diois	France	66%	
Robertet Bulgaria	Bulgarie	100%	
Robertet Andina	Colombie	100%	
Hitex SAS	France	50%	MISE EN ÉQUIVALENCE

COMPTES SOCIAUX

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015



ROBERTET

COMPTE DE RÉSULTAT en milliers d'euros

	NOTE	31-déc-15	31-déc-14
CHIFFRE D'AFFAIRES	2.13	184 522	162 853
Production stockée		4 558	3 782
Autres produits d'exploitation		1 950	2 090
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		191 029	168 725
Achats		-104 815	-83 532
Variation des stocks		8 909	481
Charges externes		-25 755	-24 528
VALEUR AJOUTÉE		69 368	61 145
Charges de personnel		-42 332	-39 590
Impôts et taxes		-4 025	-3 634
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION		23 011	17 921
Dotations aux amortissements		-5 030	-4 349
Dotations aux provisions et reprises		-2 681	-231
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		15 300	13 342
Charges et produits financiers	2.14	7 453	12 203
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT		22 753	25 545
Charges et Produits exceptionnels	2.15	-3 663	-453
Impôt sur les bénéfices	2.17	-3 016	-3 261
RÉSULTAT NET AVANT PARTICIPATION		16 074	21 831
PARTICIPATION		-800	-801
BÉNÉFICE NET		15 274	21 029

BILAN en milliers d'euros

ACTIF	NOTE	31-déc-15	31-déc-14
Immobilisations incorporelles	2.1	5 861	5 861
Immobilisations corporelles	2.1 et 2.2	43 593	41 344
Immobilisations financières	2.3	81 293	74 568
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ		130 747	121 773
Stocks	2.4	63 559	50 427
Clients et comptes rattachés	2.5 et 2.8	48 004	39 219
Créances diverses	2.5	12 832	7 921
Disponibilités	2.6	3 237	888
Comptes de régularisation	2.6	3 972	2 870
TOTAL ACTIF CIRCULANT		131 604	101 325
TOTAL ACTIF		262 351	223 099
<hr/>			
PASSIF		31-déc-15	31-déc-14
Capital	2.19	5 743	5 743
Réserves		103 699	90 250
Résultat de l'exercice		15 274	21 029
Provisions réglementées	2.8	18 698	14 957
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2.7	143 413	131 979
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	2.8	7 949	5 635
DETTES FINANCIERES	2.9	68 812	53 150
DETTES D'EXPLOITATION	2.10	42 177	32 334
TOTAL PASSIF		262 351	223 099

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE en milliers d'euros

	NOTE	31-déc-15	31-déc-14
Bénéfice net		15 274	21 029
Amortissements des immobilisations corporelles	2.2	5 030	4 349
Dotations nettes aux provisions		4 225	1 236
Plus/moins-value sur cessions actifs		-73	-358
Marge brute d'autofinancement		24 455	26 256
Variation des stocks		-13 132	-3 999
Variation des créances clients et autres comptes débiteurs		-14 798	-2 746
Variation des dettes fournisseurs et autres comptes créditeurs		9 780	4 209
Variation du besoin en fonds de roulement de l'exercice		-18 150	-2 536
Trésorerie provenant de l'exploitation		6 305	23 721
Variation de périmètre		-674	1 919
Investissements industriels	2.1	-7 275	-9 735
Autres mouvements sur actifs financiers		-4 163	-6 345
Cessions et réalisation d'actifs		75	375
Trésorerie provenant des opérations d'investissement		-12 037	-13 786
Levée de souscription d'action	2.19		911
Dividendes versés		-7 581	-6 521
Souscription d'emprunts	2.9	20 000	5 360
Remboursements d'emprunts	2.9	-8 797	-9 955
Variation nette des autres dettes financières		62	-391
Trésorerie provenant des opérations de financement		3 684	-10 596
Variation globale de la trésorerie		-2 048	-661
Disponibilités, valeurs mobilières et découverts bancaires au 1 ^o janvier		-14 904	-14 243
Disponibilités, valeurs mobilières et découverts bancaires au 31 décembre		-16 953	-14 904
SITUATION DE TRÉSORERIE		31-déc-15	31-déc-14
Disponibilités	2.6	3 237	888
Concours bancaires	2.9	-20 190	-15 792
NET		-16 953	-14 904

SITUATION DE L'ACTIF RÉALISABLE ET DISPONIBLE ET DU PASSIF EXIGIBLE en milliers d'euros

	31-déc-15	31-déc-14
ACTIF RÉALISABLE ET DISPONIBLE		
Créances clients et comptes rattachés	48 004	39 219
Autres créances	12 832	7 921
Disponibilités	3 237	888
Comptes de régularisation actif	3 972	2 870
TOTAL	68 045	50 898
PASSIF EXIGIBLE		
Emprunts et dettes financières divers	11 194	8 457
Concours bancaires	20 190	15 792
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 416	20 949
Dettes fiscales et sociales	11 907	10 745
TOTAL	72 707	55 943
ACTIF REALISABLE - PASSIF EXIGIBLE	-4 662	-5 045

NOTE ANNEXE AUX COMPTES

ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Robertet SA a mis en service, en juin 2015, un nouvel atelier d'atomisation qui représente un investissement de 7,8 millions d'euros et un progrès important pour la commercialisation d'arômes en poudre.

NOTE 1 – PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

A. Principes

Les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires actuellement en vigueur en France (Code de commerce, décret comptable du 29 novembre 1983 et règlement 2014-03 de l'ANC [Autorité des normes comptables] relatif au plan comptable général 2014).

B. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, en fonction des durées d'utilisation suivantes :

• Constructions	20 ans ou 40 ans
• Constructions légères	8 ans
• Matériel de transport	4 et 5 ans
• Agencements, installations	5, 8 ans et 20 ans
• Installations techniques	5 ans ou 10 ans
• Matériels de bureau	5 ans

L'entreprise enregistre en amortissement dérogatoire la différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique.

Lorsque des circonstances ou événements indiquent qu'une immobilisation a pu perdre de la valeur, l'entreprise procède à l'examen de la valeur actuelle de cette immobilisation. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage. La valeur d'usage est estimée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de cette immobilisation dans le cadre des conditions d'utilisation prévues par l'entreprise. La valeur vénale correspond au prix de cession, net de frais, qui pourrait être obtenu par l'entreprise dans le cadre d'une transaction réalisée à des conditions normales de marché. Un amortissement exceptionnel est comptabilisé lorsque la valeur actuelle d'une immobilisation devient durablement inférieure à sa valeur nette comptable.

Il est fait application des règlements CRC 2004-06 du 23/11/2004 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs et CRC 2002-10 du 12/12/2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

C. Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur recouvrable devient durablement inférieure à leur valeur comptable. La valeur recouvrable est déterminée sur la base des différents critères, dont la situation nette mais également la valeur de marché et les perspectives de rentabilité.

Les autres immobilisations financières sont également évaluées au coût historique d'acquisition. Une provision pour dépréciation est éventuellement constatée lorsque la valeur d'inventaire (valeur de marché ou situation nette) s'avère inférieure.

D. Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût de revient et leur valeur de marché. Le coût de revient des stocks correspond au coût moyen pondéré, le coût d'acquisition comprenant tous les frais accessoires d'achat.

Les en-cours de production et les produits finis sont valorisés à leur coût réel de fabrication incluant les coûts directs et indirects de production.

Une provision pour dépréciation est constatée dès lors que la valeur probable de réalisation du stock est inférieure à sa valeur comptable.

E. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés sont évalués à leur valeur nominale.

Des provisions pour dépréciation sont constituées en fonction soit d'un risque commercial, soit d'un risque politique ou monétaire sur certains pays.

F. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur prix de revient ; une provision pour dépréciation est comptabilisée si la valeur de marché se révèle inférieure.

G. Instruments financiers

Instruments de change :

Afin de gérer son exposition aux risques de change, l'entreprise utilise des instruments financiers cotés sur des marchés organisés ou conclus de gré à gré avec des contreparties de premier rang.

La politique de l'entreprise est de ne pas opérer sur les marchés financiers à des fins spéculatives mais d'affecter les contrats à la couverture d'engagements fermes ou de transactions futures dont la réalisation est hautement probable.

Les produits et les charges résultant de l'utilisation d'instruments financiers dérivés sont enregistrés dans le résultat financier lorsque la transaction est dénouée.

Une provision est constatée, le cas échéant, à la clôture correspondant à la perte latente de la valeur de marché de l'instrument financier à cette date.

Instruments de taux :

L'exposition aux risques de taux de la société résulte principalement des lignes de crédit et des emprunts à taux variables. Les résultats dégagés par les swaps de taux d'intérêt qui couvrent des éléments du passif financier sont comptabilisés en net dans le résultat financier.

H. Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels sont constitués des éléments significatifs qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non récurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la société, tels que plus ou moins values de cession, charges de restructuration ou amortissements exceptionnels.

I. Utilisation d'estimations

La préparation des comptes sociaux, conformément aux principes comptables généralement admis, nécessite la prise en compte d'estimations et d'hypothèses réalisées par la direction de l'entreprise et pouvant affecter les montants d'actifs et passifs figurant au bilan, les actifs et passifs éventuels mentionnés en annexe, ainsi que les charges et produits du compte de résultat. Il est possible que la réalité se révèle différente de ces estimations et hypothèses.

Les principaux éléments concernés par l'utilisation d'estimations et d'hypothèses sont :

- Les engagements sociaux (note 2.8),
- Les provisions (note 2.8).

Ces estimations et hypothèses font l'objet de révisions et d'analyses régulières qui intègrent les données historiques ainsi que les données prévisionnelles considérées comme les plus probables.

J. Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées pour des risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise, lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis de tiers et qu'il est certain ou probable que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

K. Engagements de retraite

La société applique la recommandation n° 2003-R01 du 1er avril du CNC relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite.

Les engagements résultant de régimes de retraites à prestations définies sont provisionnés au bilan. Ils sont déterminés selon la méthode des unités de crédit projetées sur la base d'évaluations actuarielles effectuées lors de chaque clôture.

Les écarts actuariels sont comptabilisés immédiatement en résultat.

L. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est enregistré au moment du transfert de propriété des produits. Le chiffre d'affaires est constaté net de remises et ristournes accordées aux clients.

M. Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et développement sont passés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

N. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre valeur au cours moyen mensuel. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent pour leur contre valeur au cours de fin d'exercice. Les pertes et les gains de change sont comptabilisés dans le poste "charges et produits financiers".

O. Crédit Impôt Compétitivité et Emploi

La société a opté pour comptabiliser le Crédit d'Impôt Compétitivité et Emploi (CICE), instauré depuis le 1er janvier 2013, en déduction des charges de personnel. Ce produit est rattaché à l'exercice selon le rythme de l'engagement des charges de personnel correspondantes.

Son montant est de 879 K€ au titre des rémunérations visées et versées en 2015 et en application d'un taux de 6% (vs 847 K€ pour l'exercice 2014).

L'avantage de trésorerie lié au CICE dégagé en 2015 lors de la liquidation de l'impôt sur les sociétés, a été principalement utilisé pour financer des investissements industriels.

NOTE 2 – COMPLÉMENTS D'INFORMATION

2.1 MOUVEMENTS SUR IMMOBILISATIONS en milliers d'euros

	31-déc-14	Acquisitions	Cessions	31-déc-15
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
MALI DE CONFUSION*	5 861			5 861
DIVERS	1			1
TOTAL	5 861			5 861
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TERRAINS	2 168			2 168
CONSTRUCTIONS	42 086	1 905		43 991
INSTALLATIONS TECHNIQUES	48 547	3 827		52 374
AUTRES IMMOBILISATIONS	9 827	820		10 647
IMMOBILISATIONS EN COURS	6 917	727		7 644
TOTAL	109 545	7 278		116 823

* Ce mali de confusion issu de la transmission universelle de patrimoine de la société Manuta intervenue en 2012 est entièrement affecté aux titres de participation détenus sur la société Charabot.

2.2 MOUVEMENTS SUR AMORTISSEMENTS en milliers d'euros

	31-déc-14	Dotations	Diminutions	31-déc-15
CONSTRUCTIONS	21 523	1 393		22 916
INSTALLATIONS TECHNIQUES	38 804	2 755		41 558
AUTRES IMMOBILISATIONS	7 873	882		8 756
TOTAL	68 201	5 030		73 230

2.3 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES en milliers d'euros

VALEUR BRUTE	31-déc-14	Acquisitions	Cessions	31-déc-15
Participations	70 734	773		71 508
Créances rattachées à des participations	7 643	5 905	1 906	11 643
Autres immobilisations financières	96	136	8	223
TOTAL	78 473	6 815	1 914	83 373

PROVISIONS	31-déc-14	Dotations	Reprises	31-déc-15
Participations	3 605	664	2 488	1 780
Créances rattachées à des participations	300			300
TOTAL	3 905	664	2 488	2 081

VALEUR NETTE	74 568			81 293
--------------	--------	--	--	--------

2.4 STOCKS en milliers d'euros

Désignation	Méthode de valorisation	31-déc-14	31-déc-15
Matières premières	Coût moyen pondéré ou cours du jour si inférieur	26 491	35 400
Provision / Matières Premières		-936	-1 029
En-cours et produits finis	Coût de production	26 734	31 291
Provision/ Produits Finis		-1 861	-2 104
TOTAL		50 427	63 559

2.5 CRÉANCES en milliers d'euros

Toutes les créances clients et autres créances diverses sont à moins d'un an.

Détail des créances diverses	31-déc-14	31-déc-15
Fournisseurs débiteurs	3 918	7 800
Créances sociales	186	207
Créances fiscales	2 770	3 349
Produits à recevoir	1 036	1 452
Créances diverses	11	23
TOTAL	7 921	12 832

2.6 COMPTES DE RÉGULARISATION ET DISPONIBILITÉS en milliers d'euros

	31-déc-14	31-déc-15
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	2 487	3 352
Achats	1 858	2 999
Frais généraux	629	354
ÉCART DE CONVERSION ACTIF	382	620
Produits à recevoir	382	620
TOTAL COMPTE DE RÉGULARISATION ACTIF	2 870	3 972
ÉCART DE CONVERSION PASSIF	640	853
Fournisseurs	565	709
Prêts	75	145
TOTAL COMPTE DE RÉGULARISATION PASSIF	640	853
Soldes bancaires	876	3 214
Caisses	12	23
TOTAL DISPONIBILITÉS	888	3 237

2.7 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES en milliers d'euros

	TITRES						Capitaux Propres
	actions	Certificats d'investissement	Capital	Primes d'émission	Réserves	Provisions Réglementées	
Situation au 31 décembre 2013	2 135 447	149 648	5 713	11 542	84 347	14 139	115 742
Dividendes versés					-6 521		- 6 521
Exercice de stock-options	12 100		30	888	-8		911
Variation des provisions réglementées						818	818
Résultat de l'exercice					21 029		21 029
Situation au 31 décembre 2014	2 147 547	149 648	5 743	12 431	98 848	14 957	131 979
Dividendes versés					-7 581		-7 581
Variation des provisions réglementées						3 741	3 741
Résultat de l'exercice					15 274		15 274
Situation au 31 décembre 2015	2 153 579	143 616	5 743	12 431	106 541	18 698	143 413



2.8 ETAT DES PROVISIONS en milliers d'euros

	provisions au 31-déc-14	dotations (2)	utilisations (2)	reprise (provision non utilisée) (2)	provisions au 31-déc-15
PROVISIONS REGLEMENTÉES	14 957	4 559	818		18 698
Provision pour hausse des prix (1)	11 151	4 251	608		14 794
Amortissements dérogatoires	3 456	307			3 764
Provision pour investissement	349		210		140
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	5 635	2 517	204		7 949
Provision retraites (3)	4 822	1 227			6 049
Provision médailles du travail	180		4		177
Provision écart de conversion actif	382	238			620
Provision pour risques divers	250	1 052	200		1 102
PROVISION SUR ACTIF CIRCULANT	3 241	757	151		3 847
Clients	444	421	151		715
Stocks	2 797	335			3 133

(1) dont part à moins d'un an : 1 060 K€.

(2) L'impact des dotations, utilisations et reprises s'élève à 6 655 milliers d'euros et se ventile ainsi :

	Dotations	Reprises	Net
Résultat d'exploitation	3 036	355	2 681
Résultat financier	238		238
Résultat exceptionnel	4 554	818	3 736
TOTAL	7 828	1 172	6 655

(3) Pour les provisions retraites :

Les avantages au personnel postérieurs à l'emploi (indemnité de fin de carrière) font l'objet d'une comptabilisation en provision pour risques et charges.

Les engagements sont déterminés selon la méthode des "unités de crédit projetées". Ils tiennent compte d'hypothèses actuarielles, notamment de taux d'actualisation, de taux d'augmentation des salaires, de taux de rotation du personnel et de taux de mortalité.

Les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

	2015	2014
Taux de croissance des salaires	2%	2%
Taux d'actualisation	2.03%	1,5%

TAUX DE ROTATION DU PERSONNEL	2015	2014
De 16 ans à 30 ans	15%	15%
De 31 ans à 41 ans	10%	10%
De 42 ans à 49 ans	4%	4%
De 50 ans à 65 ans	0.5%	0.5%

L'espérance de vie a été estimée en utilisant la table Insee 2015.

La charge afférente à ces engagements se décompose de la façon suivante :

	2015	2014
Coût annuel des services rendus	1 572	186
Frais financiers sur engagements	91	121
Gains et Pertes Actuariels	-436	733
Coût de la période	1 227	1 040

La variation des engagements de retraite et assimilés se ventile comme suit :

	2015	2014
Engagement à l'ouverture	4 822	3 782
Coût de la période	1 227	1 040
Engagement à la clôture	6 049	4 822

2.9 DETTES FINANCIÈRES en milliers d'euros

Analyse par catégorie de dettes	31-déc-15	31-déc-14
Emprunts à long et moyen terme	43 638	32 430
Concours bancaires courants	20 190	15 792
Autres dettes financières	4 985	4 927
TOTAL	68 812	53 150

Analyse par échéances de remboursement	31-déc-15	31-déc-14
A moins d'un an	31 383	24 250
A plus d'un an et moins de cinq ans	32 113	24 145
A plus de cinq ans	5 316	4 726
TOTAL	68 812	53 150

Analyse des mouvements / emprunts	31-déc-15	31-déc-14
Souscription d'emprunts sur l'exercice	20 000	5 360
Remboursement d'emprunts sur l'exercice	-8 797	-9 955
VARIATION NETTE	11 203	-4 595

Analyse des dettes financières par devise	31-déc-15	31-déc-14
Dettes financières libellées en Euros	61 716	49 957
Dettes financières libellées en USD	7 096	3 193
TOTAL	68 812	53 150

Il existe des covenants sur des emprunts dont le solde total s'élève à 8,5 millions d'euros au 31/12/2015. Les limites de déclenchement de ces covenants sont très largement respectées par Robertet SA au 31/12/2015.

2.10 DETTES D'EXPLOITATION en milliers d'euros

Toutes exigibles à moins d'un an, elles se décomposent comme suit :

	31-déc-15	31-déc-14
Fournisseurs et comptes rattachés	26 016	17 890
Personnel et comptes rattachés	6 932	6 405
Organismes sociaux	4 304	4 002
Etat, impôts et taxes	672	338
Commissions à payer	2 762	2 258
Autres charges à payer	638	801
Ecart de conversion	853	640
TOTAL	42 177	32 334

2.11 ENGAGEMENTS en milliers d'euros

Engagements donnés	31-déc-15	31-déc-14
Consentis à l'égard des entreprises liées	26 041	25 880
Cautions envers le trésor	8	8
Autres cautions	7	7
Promesses d'hypothèque	15 000	15 000
TOTAL	41 056	40 895

Les promesses d'hypothèque concernent, à hauteur de 15 millions d'euros, une promesse consentie par Robertet SA sur le terrain qui accueille la nouvelle unité de mélanges de compositions parfumerie, en garantie d'un emprunt de même montant à l'origine, ayant au 31 décembre 2015, une valeur résiduelle de 5 556 K€.

Les engagements consentis à l'égard des entreprises liées concernent principalement l'engagement de rachat des titres résiduels du Groupe Charabot pour 24 853 K€.

2.12 SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES

Néant.

2.13 VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

PAR ZONES GÉOGRAPHIQUES ET PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ en milliers d'euros

Par zones géographiques	31-déc-15	31-déc-14
Europe	134 092	122 888
Amérique du Nord	13 567	8 432
Amérique du Sud	7 964	5 729
Asie	17 400	16 196
Autres Pays	11 499	9 608
TOTAL	184 522	162 853

Par secteurs d'activité	31-déc-15	31-déc-13
Matières Premières	58 379	47 506
Compositions pour la Parfumerie	77 075	71 197
Arômes Alimentaires	49 068	44 150
TOTAL	184 522	162 853

2.14 RÉSULTAT FINANCIER en milliers d'euros

	31-déc-15	31-déc-14
Dividendes	5 989	12 569
Intérêts sur dettes financières	-548	-717
Escomptes accordés et reçus	-122	-123
Gains/(Pertes) de change	836	555
Frais de banque, charges et produits financiers divers	-289	-232
(Dotations)/Reprise provision financière	1 587	150
TOTAL	7 453	12 203

2.15 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL en milliers d'euros

	31-déc-15	31-déc-14
(Dotations) et reprises aux provisions réglementées	-3 736	-818
Résultat net de cession des immobilisations	73	365
TOTAL	-3 663	-453

2.16 SITUATION FISCALE LATENTE en milliers d'euros

	31-déc-15	31-déc-14
Impôt latent à payer sur provisions réglementées	6 438	5 150
Impôt payé d'avance sur participation et provisions retraite	2 358	1 936
Impôt payé d'avance sur contribution sociale de solidarité	91	88

2.17 VENTILATION DE L'IMPÔT en milliers d'euros

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Courant :	22 753	4 211	18 542
Exceptionnel :	-3 663	-990	-2 673
Participation :	-800	-205	-595
TOTAL		3 016	15 274

2.18 EFFECTIF MOYEN en milliers d'euros

	31-déc-15	31-déc-14
Cadres	146	145
Agents de maîtrise	167	168
Employés	156	154
Ouvriers	162	155
TOTAL	631	622

Les heures disponibles restantes sont entièrement reportables dans le cadre du nouveau dispositif de Compte Personnel de Formation mis en place à partir du 1er janvier 2015.

L'effectif du personnel intérimaire s'élève à 77 au 31 décembre 2015 (vs 60 au 31 décembre 2014).

2.19 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Le capital est composé de 2 153 579 actions et de 143 616 certificats d'investissement d'une valeur nominale de 2,5 €.

Il est attribué un droit de vote double aux actions nominatives détenues depuis plus de cinq ans.

2.20 CHARGES A PAYER en milliers d'euros

	31-déc-15	31-déc-14
Fournisseurs et Comptes Rattachés	1 873	1 531
Dettes fiscales et sociales	6 913	6 059
TOTAL	8 786	7 591

2.21 PRODUITS A RECEVOIR en milliers d'euros

	31-déc-15	31-déc-14
Royalties	709	535
Remboursements assurance	8	7
Dividendes à recevoir	735	494
TOTAL	1 452	1 036



2.22 ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES en milliers d'euros

	Montant concernant les entreprises	
	Liées	avec lesquelles la Sté a un lien de participation
BILAN		
Participations	69 864	64
Créances rattachées à des participations	11 343	
Créances clients et comptes rattachés	18 312	
Emprunts et dettes financières diverses	4 000	
Avances fournisseurs	5 633	
Dettes fournisseurs	9 593	
Produits à recevoir	1 444	
Autres dettes	280	
COMPTE DE RÉSULTAT		
Chiffre d'Affaires	63 658	
Achats de matières premières	31 487	
Produits de participation	5 989	
Charges financières	29	
Produits financiers	42	

Robertet Grasse assure la production de l'ensemble de l'activité Compositions Parfumerie de Charabot S A depuis le 1^{er} avril 2011. Une convention de sous-traitance a été conclue entre les deux sociétés, fixant le coût de refacturation des prestations assurées par Robertet à 2,75 euros le kg. Le montant des prestations refacturées s'élève à 5 461 K€ sur l'exercice 2015.

Robertet Grasse assure également la production de l'ensemble de l'activité huiles essentielles, résinoïdes, concrètes et absolues de Charabot S.A. depuis le 1^{er} novembre 2015. Une convention de sous-traitance a été conclue entre les deux sociétés, fixant le coût de refacturation des prestations assurées par Robertet à 5 euros le kg. Le montant des prestations refacturées s'élève à 206 K€ sur l'exercice 2015.

2.23 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS en milliers d'euros

La situation globale du portefeuille de change est la suivante :

	31-déc-15		31-déc-14	
	Nominal	Juste valeur	Nominal	Juste valeur
Change à terme USD	8 200	8 248	9 355	9 875

Au 31 décembre 2015, les emprunts ayant fait l'objet d'une couverture par des swaps de taux d'intérêt représentent un nominal de 3,9 millions d'euros. La valeur de marché de ces instruments est de 122 K€ au 31 décembre 2015.

2.24 RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

La rémunération allouée au comité de Direction pour l'exercice 2015 s'élève à 2 487 748 € (vs 2 239 005 € en 2014).

Ces rémunérations sont détaillées dans l'annexe sur les comptes consolidés en note 23.



2.25 FILIALES ET PARTICIPATIONS en milliers d'euros

	Valeur d'inventaire des titres			Prêts et avances consentis	Cautions et avais donnés	Capital (1)	Réserves et report à nouveau (1)	% détenu	Dividendes reçus (2)	Résultat du dernier exercice (2)
	brut	provision	net							
Robertet GMBH	542	119	423			26	396	100,00		1
Robertet Argentina	177		177			404	106	100,00	260	853
Robertet do Brasil	5 757	798	4 959	4 250		5 986	-4 251	100,00		3 223
Robertet Espana	162		162			60	2 260	100,00	497	428
Robertet USA	19 880		19 880			2 816	94 833	100,00	3 755	10 239
Robertet Italia	70		70			26	56	100,00		6
Robertet Japon	199		199			592	1 773	100,00		55
Robertet de Mexico	139		139			195	5 865	100,00	1 092	1 710
Robertet UK	1 012		1 012			138	9 879	100,00		2 220
Robertet et Cie SA	38		38			64	1 499	100,00		-118
Robertet Turquie	1 777		1 777			804	1 089	100,00		65
Robertet South Africa Aromatics	460		460			290	-279	100,00		562
Robertet India	12		12			125	-360	100,00		129
IS Finances SAS	100		100							
Robertet Beijing	6 889		6 889	671		7 209	439	100,00		85
Groupe Charabot	27 053		27 053			6 100	79 656	69,08		6 011
Sarl Serei No Nengone	1		1		289	3	171	44,00		
Plantes Aromatiques du Diois	3 367		3 367	1 200		98	2 807	65,99		312
Fragrant Garden SA	7		7					33,33		
RI Natural SL	3		3			6		50,00		
Hitex SAS	1 564		1 564			270	1 339	50,00	385	566
Robertet Outre-Mer	1		1					100,00		
Robertet Bulgaria	900	429	472			900	-231	100,00		-197
Robertet Asia	129		129	1 168		259	269	100,00		153
Robertet Andina	1 205	235	970			1 132	-124	100,00		-37
Sous-total	71 444	1 580	69 864	7 288	289					
Autres	64		64							
Total	71 509	1 580	69 928	7 288	289					

(1) : montant en devise converti au taux de clôture

(2) : montant en devise converti au taux moyen annuel

RÉSULTATS FINANCIERS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	2011	2012	2013	2014	2015
SITUATION FINANCIÈRE EN FIN D' EXERCICE					
Capital social en milliers d'euros	5 646	5 679	5 713	5 743	5 743
Nombre d'actions	2 108 675	2 121 925	2 135 447	2 147 547	2 153 579
Nombre de certificats d'investissement	149 720	149 720	149 648	149 648	143 616
Valeur nominale des titres	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50
RÉSULTAT GLOBAL DES OPÉRATIONS en milliers d'euros					
Chiffre d'affaires hors taxes	144 237	159 886	162 331	162 853	184 522
Bénéfice avant impôt, dotation aux amortissements et provisions	21 198	24 776	20 684	29 537	28 150
Impôt sur les bénéfices	1 566	1 837	2 729	3 261	3 016
Bénéfice après impôt, dotation aux amortissements et provisions	8 542	15 682	12 172	21 029	15 274
Montant des bénéfices distribués	6 098	6 815	6 513	7 581	9 189
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS RÉDUIT A UN SEUL TITRE					
Bénéfice après impôt, avant dotation aux amortissements et provisions	8,69	10,10	7,86	11,44	10,94
Bénéfice après impôt, dotation aux amortissements et provisions	3,78	6,90	5,33	9,15	6,65
Dividende versé à chaque titre	2,70	3,00	2,85	3,30	4,00
PERSONNEL					
Nombre de salariés	535	550	591	622	631
Montant de la masse salariale en milliers d'euros	21 061	21 503	23 362	24 654	26 051
Montant versé au titre des avantages sociaux (S.S., œuvres sociales, etc...) en milliers d'euros	11 847	11 849	12 668	12 105	13 174

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE CONTRÔLE INTERNE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015



ROBERTET

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE CONTRÔLE INTERNE (article L.225-37 du Code de Commerce)

En conformité avec l'article L.225-37 du Code de commerce, le Président du Conseil d'administration a rédigé le présent rapport pour rendre compte aux actionnaires de la composition, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, des procédures de contrôle interne et de gestion des risques en place dans l'entreprise.

En matière de gouvernement d'entreprise, notre société se aux recommandations du Code de Gouvernement d'Entreprise pour les "ETI" élaboré par MIDDLENEXT.

Le Conseil d'Administration a pris connaissance des éléments figurant dans la rubrique "points de vigilance" dudit code. Ce dernier considère que tous les points du code de gouvernance sont respectés.

I - MODE D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE ET LIMITATION EVENTUELLE DE SES POUVOIRS

Lors du renouvellement des organes de Direction, le 17 juin 2014, le Conseil d'administration a nommé le Président du Conseil, Philippe Maubert au poste de Directeur Général. Conformément aux statuts, Ce dernier est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société dans la limite de l'objet social

Les mandataires sociaux sont actuellement les suivants :

M. Philippe MAUBERT, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général,

M. Christophe MAUBERT, Directeur Général Délégué et Administrateur, en charge de la Division Parfumerie,

M. Olivier MAUBERT, Directeur Général Délégué et Administrateur, en charge de la Division Arômes.

II - COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président, Directeur Général

M. Philippe MAUBERT, né le 28/01/1952 à Nice, de nationalité Française,

mandaté par l'AG du 17 juin 2014. Mandat venant à échéance à l'issue de l'AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018.

Administrateurs

Mme. Catherine MAUBERT épouse CANOVAS-GUTTERIEZ, née le 11/01/1951 à NICE, de nationalité française, mandaté par l'AG du 17 juin 2014. Mandat venant à échéance à l'issue de l'AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018.

M. Christophe MAUBERT, né le 03/07/1959 à NICE, de nationalité Française,

mandaté par l'AG du 17 juin 2014. Mandat venant à échéance à l'issue de l'AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018.

M. Lionel PICOLET, né le 08/12/1956 à LYON, de nationalité Française, mandaté par l'AG du 17 juin 2014. Mandat venant à échéance à l'issue de l'AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018.

M. Xavier GIVAUDAN, né le 07/02/1933 à GENEVE, de nationalité Française, mandaté par l'AG du 17 juin 2014. Mandat venant à échéance à l'issue de l'AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018. *Administrateur indépendant **

M. Dlawar BARAKAT, né le 10/04/1931, au CAIRE, de nationalité Suisse, mandaté par l'AG du 17 juin 2014. Mandat venant à échéance à l'issue de l'AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018. *Administrateur indépendant **

Mme. Isabelle MAUBERT, née le 03/01/1965 à CANNES, de nationalité Française mandatée par l'AG du 12 juin 2012. Mandat venant à échéance à l'issue de l'AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2016.

Mme. Gilberte PINCON épouse LOMBARD, née le 10/07/1944 à NEUILLY-SUR-SEINE, de nationalité Française, mandatée par l'AG du 12 juin 2012. Mandat venant à échéance à l'issue de l'AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2016. *Administrateur indépendant **

M. Alain MOYNOT, né le 30/10/1945 à BOIS-COLOMBES, de nationalité Française, mandaté par l'AG du 12 juin 2012. Mandat venant à échéance à l'issue de l'AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2016. *Administrateur indépendant **

M. Olivier MAUBERT, né le 04/03/1965 à NICE, de nationalité Française, mandaté par l'AG du 12 juin 2012. Mandat venant à échéance à l'issue de l'AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2016.

*Administrateur indépendant * : Administrateur n'ayant aucun lien familial avec un mandataire social ou un actionnaire de référence, n'ayant jamais été ni mandataire social ni salarié de la société ou d'une société du Groupe, n'étant ni client, ni fournisseur ou banquier de la société ou du Groupe, n'ayant pas été auditeur de la société.*

Le Conseil d'Administration est donc composé de 10 personnes dont 4 sont qualifiées d'indépendantes soit 40 % et dont 3 d'entre elles sont des femmes, soit un taux de 30 %.

Les administrateurs sont nommés pour une durée de cinq ans.

III - TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration s'est réuni à 5 reprises en 2015, avec un taux de présence des administrateurs de 90 %.

La réunion de février a essentiellement pour but d'examiner les premiers éléments de l'exercice écoulé et les perspectives de l'exercice en cours ainsi que le rapport du comité d'audit sur le contrôle interne. C'est également au cours de ce Conseil qu'est fixée la rémunération des dirigeants, sur proposition du comité des rémunérations.

Les réunions d'avril juin et septembre ont principalement pour objet d'arrêter les comptes annuels et semestriels après avis du comité d'audit.

La réunion de décembre a pour principal objet d'examiner ou définir les principales orientations stratégiques de la société.

La répartition des jetons de présence rémunérant les membres du Conseil d'Administration et les membres des comités est fondée sur la présence effective aux réunions du Conseil et Comités.

Les Commissaires aux comptes et les représentants du Comité d'entreprise ont assisté à toutes les réunions du Conseil qui se sont tenues en 2015.

IV – LES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LE COMITÉ D'AUDIT

Il est composé de trois membres

M. Alain MOYNOT qui en est le Président,
Mme. Catherine CANOVAS-GUTTERIEZ ,
Mme. Gilberte LOMBARD.

Le Comité d'Audit a pour missions essentielles :

- de procéder à l'examen des comptes annuels, semestriels ;
- d'examiner la pertinence et la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes sociaux et consolidés ;
- d'examiner le périmètre de consolidation et, le cas échéant, les raisons pour lesquelles certaines sociétés n'y seraient pas ou n'y seraient plus ;
- de s'assurer de la mise en place des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, de l'adéquation des missions menées par la société relatives à ces enjeux et des contrôles effectués sur les risques identifiés ;
- d'examiner les questions relatives à la nomination, au renouvellement ou à la révocation des Commissaires aux comptes de la Société ;
- de veiller au respect des principes garantissant l'indépendance des Commissaires aux comptes ;
- d'examiner les conclusions des Commissaires aux comptes et leurs recommandations, ainsi que les suites qui leur sont données.

Au cours de l'exercice 2015 , le Comité d'Audit s'est réuni trois fois, en présence d'un représentant de la Direction Générale, de la Direction financière et des Commissaires aux comptes.

LE COMITÉ DES RÉMUNERATIONS

Il est composé de trois membres

Mme. Gilberte LOMBARD qui en est la Présidente

M. Xavier GIVAUDAN

M. Dlawar BARAKAT

La détermination de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux ainsi que du Directeur Général adjoint est du ressort du Conseil d'Administration qui prend ses décisions après avis du Comité des rémunérations.

Les membres du Comité déterminent pour leur partie fixe et variable la rémunération des Dirigeants en s'appuyant sur des facteurs tant qualitatifs que quantitatifs en fonction des performances globales du Groupe et d'éléments objectifs de comparaison.

Les éléments de rémunération des Dirigeants figurent dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Le comité se réunit généralement une fois par an, en février, pour examiner les éléments constitutifs de la rémunération des dirigeants sur la base des performances relatives à l'exercice écoulé.

V – PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

ORGANISATION

Chez Robertet, la réduction du nombre de niveaux hiérarchiques, l'existence de circuits de décision courts avec un rattachement direct des niveaux opérationnels à la Direction Générale, associés à des valeurs d'entreprises largement diffusées dans toutes les entités du Groupe et une volonté d'amélioration continue des processus opérationnels, sont le gage d'un environnement de contrôle fort et fiable.

Les activités de contrôle sont menées à tous les niveaux hiérarchiques et fonctionnels du Groupe.

Le contrôle interne est donc organisé dans la perspective de contribuer notamment à l'assurance que les comptes sociaux et consolidés reflètent de façon sincère et objective le situation patrimoniale du Groupe et fournissent une appréciation raisonnable des risques éventuels de toute nature auxquels il est susceptible de faire face qui pourraient nuire à la réalisation des objectifs assignés au contrôle interne.

OBJECTIFS ET MOYENS

La politique définie vise à satisfaire aux exigences légales et à assurer un suivi aussi homogène, systématique et formalisé que possible des risques encourus. Cette démarche associe les responsables opérationnels sans alourdir les modes de fonctionnement internes au Groupe.

Le suivi des risques s'inscrit dans le cadre des reportings (sécurité, social et environnemental, comptable et financier)

Une cartographie des risques couvrant l'ensemble des activités du Groupe a été établie en 2009 et est revue annuellement.

Il s'agit :

- de recenser les principales sources de risques identifiables, internes ou externes.
- d'évaluer selon une échelle qualitative la criticité de ces risques en prenant en compte leur impact potentiel, la probabilité d'occurrence et le degré de maîtrise pour les divers événements les constituant.

En ce qui concerne les processus d'élaboration des informations financières publiées, des procédures spécifiques sont mises en œuvre, incluant principalement :

- Un système standardisé de reporting financier et de consolidation qui permet d'établir les états financiers suivant les principes du Groupe.
- Un processus formalisé de remontée et d'analyse des autres informations publiées dans les documents de référence du Groupe.

La responsabilité de la mise en œuvre de ces procédures incombe aux Directions Financières de chacune des entités du Groupe.

La Direction Générale ainsi que la Direction Financière du Groupe effectue régulièrement des visites dans les filiales opérationnelles pour suivi des performances, procédures, audits de sujets ponctuels, mise en place ou suivi de plans d'actions.

Le Président du Conseil d'Administration

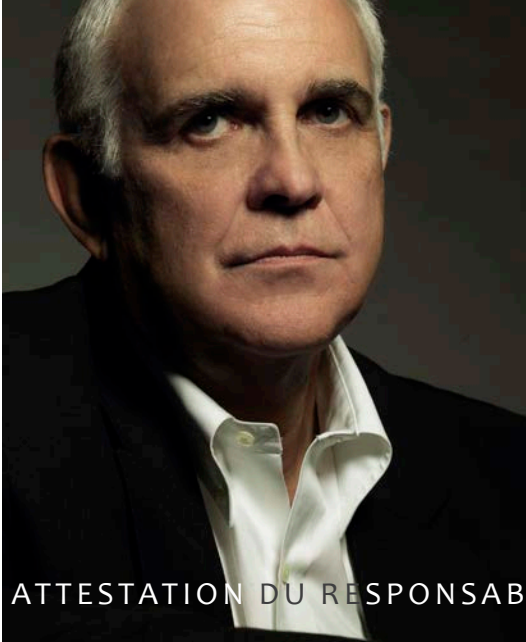
Philippe MAUBERT.

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER 2015

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015



ROBERTET



ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2015

Monsieur Philippe MAUBERT

Président du Conseil d'Administration.

J'atteste que, à ma connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans les comptes consolidés, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Grasse , le 20 avril 2016

Philippe MAUBERT

Président du Conseil d'Administration.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015



ROBERTET

COGEPARC
Le Thélémos
12 quai du Commerce - Case 202
69336 LYON CEDEX 09

DELOITTE & ASSOCIÉS
Les Docks, Atrium 10.4
10, Place de la Joliette
13567 MARSEILLE CEDEX 02

ROBERTET
Société Anonyme
37 avenue Sidi- Brahim
06130 GRASSE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société ROBERTET SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2015 s'établit à 69,7 millions d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et, le cas échéant,

dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans le paragraphe C "Immobilisations financières" de la note 1 "Principes comptables et méthodes d'évaluation" de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des business plans de ces activités.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous vous signalons que votre société n'a pas procédé à la désignation d'un organisme tiers indépendant chargé de la vérification des informations sociales, environnementales et sociétales présentées dans le rapport de gestion, prévue par l'article L. 225-102-1 du Code de commerce.

Lyon et Marseille, le 28 avril 2016

Les Commissaires aux Comptes

COGEPARC

DELOITTE & ASSOCIES

Anne BRION TURCK

Vincent GROS

COGEPARC
Le Thélémos
12 quai du Commerce - Case 202
69336 LYON CEDEX 09

DELOITTE & ASSOCIÉS
Les Docks, Atrium 10.4
10, Place de la Joliette
13567 MARSEILLE CEDEX 02

ROBERTET
Société Anonyme
37 avenue Sidi- Brahim
06130 GRASSE

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société ROBERTET SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les goodwill, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2015 s'établit à 17,6 millions d'euros, ont fait l'objet de tests de perte de valeur selon les modalités

décrites dans les notes 1.9 "Perte de valeur des goodwill et des actifs immobilisés" et 2 "Goodwill" de l'annexe. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests fondés sur la valeur d'utilité, et contrôlé la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des business plans établis pour chacune des activités ou divisions sous le contrôle du Groupe et nous avons vérifié que les notes 1.9 et 2 de l'annexe donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Lyon et Marseille, le 28 avril 2016

Les Commissaires aux Comptes

COGEPARC

DELOITTE & ASSOCIES

Anne BRION TURCK

Vincent GROS

COGEPARC
Le Thélémos
12 quai du Commerce - Case 202
69336 LYON CEDEX 09

DELOITTE & ASSOCIÉS
Les Docks, Atrium 10.4
10, Place de la Joliette
13567 MARSEILLE CEDEX 02

ROBERTET
Société Anonyme
37 avenue Sidi- Brahim
06130 GRASSE

**Rapport des Commissaires aux Comptes établi
en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce
sur le rapport du Président du Conseil d'Administration**

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société ROBERTET SA et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

INFORMATIONS CONCERNANT LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES RELATIVES À L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

AUTRES INFORMATIONS

Nous attestons que le rapport du président du Conseil d'Administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Lyon et Marseille, le 28 avril 2016

Les Commissaires aux Comptes

COGEPARC

DELOITTE & ASSOCIES

Anne BRION TURCK

Vincent GROS

COGEPARC
Le Thélémus
12 quai du Commerce - Case 202
69336 LYON CEDEX 09

DELOITTE & ASSOCIÉS
Les Docks, Atrium 10.4
10, Place de la Joliette
13567 MARSEILLE CEDEX 02

ROBERTET
Société Anonyme
37 avenue Sidi- Brahim
06130 GRASSE

**Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions
et engagements réglementés**
Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos
le 31 décembre 2015

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article L.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L225-40 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Avec la société Charabot S.A.

CONVENTION DE SOUS-TRAITANCE DE LA PRODUCTION DE L'ENSEMBLE DE L'ACTIVITÉ HUILES ESSENTIELLES, RÉSINOÏDES, CONCRÈTES, ABSOLUES ("HE-RCA")

Personnes concernées : Monsieur Philippe Maubert, Président Directeur Général de Robertet SA et vice-président du Conseil de Surveillance de Charabot SA, Monsieur Lionel Picolet, membre du Conseil d'Administration de Robertet SA et membre du Directoire de Charabot SA, Monsieur Christophe Maubert, membre du Conseil d'Administration de Robertet SA et membre du Conseil de Surveillance de Charabot SA et Monsieur Olivier Maubert, membre du Conseil d'Administration de Robertet SA et membre du Conseil de Surveillance de Charabot SA.

Nature : Votre société a conclu le 30 octobre 2015 une convention de sous-traitance avec la société Charabot SA au titre de la production de l'ensemble de l'activité "HE-RCA".

Modalités : La convention de sous-traitance a fixé le coût de refacturation des prestations assurées par votre société à 5,0 euros le kilogramme.

Votre société a facturé un montant de 206 milliers d'euros hors taxes à Charabot SA sur l'exercice 2015 au titre de cette convention.

Motifs justifiant de son intérêt pour la société : votre Conseil d'Administration a justifié l'intérêt de cette convention en rappelant que les conventions entre votre société et la société Charabot SA sont conclues dans le but d'un rapprochement industriel et commercial de longue durée, tout en respectant l'identité de chacun d'entre elles. Il est également rappelé que les deux sociétés doivent se renforcer afin de mieux faire face à l'évolution de leurs métiers et aux concentrations d'entreprises qui affectent leur secteur d'activité.

Convention d'achat du stock de matières premières de l'ensemble de l'activité Huiles Essentielles, Résinoïdes, Concrètes, Absolues ("HE-RCA")

Personnes concernées : Monsieur Philippe Maubert, Président Directeur Général de Robertet SA et vice-président du Conseil de Surveillance de Charabot SA, Monsieur Lionel Picolet, membre du Conseil d'Administration de Robertet SA et membre du Directoire de Charabot SA, Monsieur Christophe Maubert, membre du Conseil d'Administration de Robertet SA et membre du Conseil de Surveillance de Charabot SA, Monsieur Olivier Maubert, membre du Conseil d'Administration de Robertet SA et membre du Conseil de Surveillance de Charabot SA,

Nature : Votre société a conclu une convention avec la société Charabot SA au titre du rachat de l'intégralité du stock de matières premières de l'activité « HE-RCA ».

Modalités : Charabot SA a facturé à votre société un montant de 7 586 milliers d'euros hors taxes sur l'exercice 2015 au titre de cette convention.

Motifs justifiant de son intérêt pour la société : votre Conseil d'Administration a justifié l'intérêt de cette convention en rappelant que les conventions entre votre société et la société Charabot SA sont conclues dans le but d'un rapprochement industriel et commercial de longue durée, tout en respectant l'identité de chacun d'entre elles. Votre Conseil d'Administration a également rappelé que les deux sociétés doivent se renforcer afin de mieux faire face à l'évolution de leurs métiers et aux concentrations d'entreprises qui affectent leur secteur d'activité.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DÉJÀ APPROUVÉS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Avec la société Charabot S.A.

Convention de sous-traitance de la production de l'activité composition et parfumerie

Personnes concernées : Monsieur Philippe Maubert, Président Directeur Général de Robertet SA et vice-président du Conseil de Surveillance de Charabot SA, Monsieur Christophe Maubert, membre du Conseil d'Administration de Robertet SA et membre du Conseil de Surveillance de Charabot SA, Monsieur Olivier Maubert, membre du Conseil d'Administration de Robertet SA et membre du Conseil de Surveillance de Charabot SA et Monsieur Lionel Picolet, membre du Conseil d'Administration de Robertet SA et membre du Directoire de Charabot SA

Nature : Le 1er avril 2011, votre société a conclu une convention de sous-traitance avec la société Charabot SA au titre de la production de l'ensemble de son activité composition et parfumerie.

Modalités : La convention de sous-traitance a fixé le coût de refacturation des prestations assurées par votre société à 2,75 euros le kilogramme.

Votre société a facturé un montant de 5 461 milliers d'euros hors taxes à Charabot SA sur l'exercice 2015 au titre de cette convention.

Convention d'achat de matières premières

Personnes concernées : Monsieur Philippe Maubert, Président Directeur Général de Robertet SA et vice-président du Conseil de Surveillance de Charabot SA, Monsieur Christophe Maubert, membre du Conseil d'Administration de Robertet SA et membre du Conseil de Surveillance de Charabot SA, Monsieur Olivier Maubert, membre du Conseil d'Administration de Robertet SA et membre du Conseil de Surveillance de Charabot SA, Monsieur Lionel Picolet, membre du Conseil d'Administration de Robertet SA et membre du Directoire de Charabot SA.

Nature : Votre société a conclu le 25 février 2011 une convention d'achat de matières premières avec la société Charabot SA.

Modalités : Au titre de cette convention, il a été convenu que les matières premières achetées par votre société à la société Charabot SA soient facturées au coût d'acquisition.

Charabot S.A. a facturé à votre société un montant global de 8 868 milliers d'euros hors taxes au cours de l'exercice 2015 au titre de la vente de matières premières.

Convention de sous-traitance du contrôle qualité et de la logistique des matières premières

Personnes concernées : Monsieur Philippe Maubert, Président Directeur Général de Robertet SA et vice-président du Conseil de Surveillance de Charabot SA, Monsieur Christophe Maubert, membre du Conseil d'Administration de Robertet SA et membre du Conseil de Surveillance de Charabot SA, Monsieur Olivier Maubert, membre du Conseil d'Administration de Robertet SA et membre du Conseil de Surveillance de Charabot SA,

Monsieur Lionel Picolet, membre du Conseil d'Administration de Robertet SA et membre du Directoire de Charabot SA

Nature : Votre société a conclu le 12 février 2013 une convention de sous-traitance avec la société Charabot SA au titre du contrôle qualité et de la logistique des matières premières de Charabot S.A. dans la nouvelle usine de Robertet SA.

Modalités : Votre société a facturé à Charabot SA un montant de 400 milliers d'euros hors taxes entre le 1er janvier 2015 et le 31 décembre 2015 au titre de cette convention.

Avec la société MAUBERT SA

Convention portant sur un contrat d'animation de Groupe avec la société Maubert SA

Personnes concernées : Monsieur Philippe Maubert, Président Directeur Général de Robertet SA et Président du Conseil d'Administration de Maubert SA, Monsieur Christophe Maubert, membre du Conseil d'Administration de Robertet SA et membre du Conseil d'Administration de Maubert SA, Monsieur Olivier Maubert, membre du Conseil d'Administration de Robertet SA et membre du Conseil d'Administration de Maubert SA, Madame Isabelle Maubert, membre du Conseil d'Administration de Robertet SA et membre du Conseil d'Administration de Maubert SA, Madame Catherine Canovas, membre du Conseil d'Administration de Robertet SA et membre du Conseil d'Administration de Maubert SA.

Nature : Votre société a conclu avec la société MAUBERT SA un contrat d'animation de Groupe.

Modalités : La redevance est calculée sur le montant des frais engagés majorés d'une marge de 5%. La charge comptabilisée s'élève à 67,6 milliers d'euros hors taxes au 31 décembre 2015.

Lyon et Marseille, le 28 avril 2016

Les Commissaires aux Comptes

COGEPARC

Anne BRION TURCK

DELOITTE & ASSOCIES

Vincent GROS

COGEPARC
Le Thélémos
12 quai du Commerce - Case 202
69336 LYON CEDEX 09

DELOITTE & ASSOCIÉS
Les Docks, Atrium 10.4
10, Place de la Joliette
13567 MARSEILLE CEDEX 02

ROBERTET
Société Anonyme
37 avenue Sidi- Brahim
06130 GRASSE

**Rapport des commissaires aux comptes sur l'autorisation
d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre
Assemblée Générale Mixte du 8 juin 2016 - Huitième résolution**

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par l'article L.225-197-1 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux de votre société, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Il est précisé que le nombre total d'actions attribuées gratuitement dans le cadre de la présente autorisation ne pourra excéder 1% du capital social de la société à la date d'attribution.

Votre Conseil d'Administration vous propose, sur la base de son rapport, de l'autoriser pour une durée de 38 mois à attribuer des actions gratuites existantes ou à émettre.

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir un rapport sur cette opération à laquelle il souhaite pouvoir procéder. Il nous appartient de vous faire part, le cas échéant, de nos observations sur les informations qui vous sont ainsi données sur l'opération envisagée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier que les modalités envisagées et données dans le rapport du Conseil d'Administration s'inscrivent dans le cadre des dispositions prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du Conseil d'Administration portant sur l'opération envisagée d'autorisation d'attribution d'actions gratuites.

Lyon et Marseille, le 28 avril 2016

Les Commissaires aux Comptes

COGEPARC

DELOITTE & ASSOCIÉS

Anne BRION TURCK

Vincent GROS

GROUPE ROBERTET

DIRECTION GÉNÉRALE

M. Philippe MAUBERT
Président Directeur Général

M. Lionel PICOLET
Directeur Général Adjoint

M. Christophe MAUBERT
Directeur Division Parfumerie

M. Olivier MAUBERT
Directeur Division Arômes

M. Robert WEINSTEIN
Directeur Division Matières Premières

M. Gilles AUDOLI
Directeur Financier

ROBERTET GRASSE

37, avenue Sidi Brahim
BP 52100
06130 Grasse Cedex
France
Phone : +33 4 93 40 33 66
Fax : +33 4 93 70 68 09
www.robertet.fr
E-mail : info@robertet.fr

CHARABOT

10 Avenue Yves-Emmanuel Baudoin
BP 22070
06131 Grasse Cedex
France
Phone : +33 4 93 09 33 33
Fax : +33 4 93 09 33 01
E-mail : contact@charabot.fr

ROBERTET PARIS

43 Rue du Colisée
75008 Paris
France
Tél: 33 1 44 95 02 80
Fax: 33 1 45 61 93 69

FILIALES

USA
Robertet Flavors Inc
Tél: +1 732 981 8300
Fax : +1 732 981 1717

Robertet Fragrances Inc
Tél: +1 201 405 1000
Fax : +1 201 337 6863

Robertet Fragrances Inc.
New York Creative Center
Tél: +212 710 4600
Fax : +1 212 245 4092

AFRIQUE DU SUD
Robertet South Africa Aromatics Ltd.
Tél: +27 014 537 2773

ALLEMAGNE
Robertet GMBH
Tél: +49 22 33 39 44 0
Fax: +49 22 33 39 44 20

ARGENTINE
Robertet Argentina
Tél: +54 11 4771 4105
Fax: +54 11 4774 2837

BRESIL
Robertet do Brasil Ind. e Com. Ltda
Tél: +55 11 4133 7103
Fax: +55 11 4133 7122

CHINE
Robertet Flavors & Fragrances
(Beijing) CO., LTD.
Tél: +86 10 844 053 38
Fax: +86 10 844 053 39

COLOMBIE
Robertet Andina S.A.S.
Tél: +571 743 77 83

ESPAGNE
Robertet España SA
Tél: +34 93 417 71 04
Fax: +34 93 417 96 55

GRANDE BRETAGNE
Robertet UK Ltd.,
Tél: +44 1428 647240
Fax: +44 1428 647241

INDE
Robertet Flavours & Fragrances Pvt. Ltd.
Tél: +91 22 66 95 28 21
Fax: +91 22 66 95 28 24

ITALIE
Robertet Italia Srl
Tél: +39 02 48 00 89 90
Fax: +39 02 48 00 98 03

JAPON
Robertet Japan
Tél: +81 33 666 12 41
Fax: +81 33 666 12 42

MEXIQUE
Robertet de Mexico s.a. de c.v.
Tél: +52 555 686 61 64
Fax : +52 555 685 80 71

SUISSE
Robertet SA
Tél: +41 22 311 31 55
Fax: +41 22 310 31 77

TURQUIE
Robertet Gulyagi ve
Tél: +90 246 553 20 29
Fax : +90 246 553 24 92

VIETNAM
Robertet Vietnam
Representative Office
Hochiminh City
Tél: +84 8 38221845
Fax: +84 8 38221896



ROBERTET
GROUPE

Répartition
géographique
du chiffre d'affaires

16,2%

France

83,8%

International

Répartition
du chiffre d'affaires
par famille de produit

26,5%

Naturels

36,5%

Parfumerie

37%

Arômes

Répartition
du chiffre d'affaires
dans le monde

16%

Asie et Pacifique

40%

Europe

6%

Afrique et Moyen Orient

30%

Amérique du Nord

8%

Amérique du Sud et Caraïbes

MATIÈRES PREMIÈRES NATURELLES

COMPOSITIONS POUR LA PARFUMERIE

ARÔMES ALIMENTAIRES



DÉVELOPPEMENT DURABLE